du travail au froid

Produit par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Appels d'urgence

_____

Ambulance

_____

Incendie

_____

Police

_____

Centre antipoisons

_____

Médecin

_____

Numéro de téléphone d'urgence de la compagnie

Un produit du

CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

en collaboration avec

Ontario Municipal Health and Safety Representatives Association

avec l'aide de

M. John Sinclair, Association ontarienne de la sécurité dans la construction

© CCHST, 1999

104-06375/

Guide santé sécurité du travail au froid

CCHST

Publié en 1999

P99-5F
ISBN 0-660-96119-9
Numéro de catalogue MAS CC273-2/99-5F

Canada : 10.00 $ plus TPS
Ailleurs : 10.00 $ US
(Prix modifiable sans préavis)

©CCHST, 1999

Fiche personnelle

Ce livret appartient à :

Nom _____

Employeur _____

Poste _____

Addresse _____

_____

Téléphone _____

_____

Médecin _____

Téléphone _____

Allergies _____

Troubles médicaux _____

_____

_____

En cas d'urgence, veuillez aviser :

Nom _____

Relation _____

Addresse _____

_____

Téléphone _____

_____

Guide santé sécurité du travail au froid

Objectifs de rendement

Le présent guide porte sur les aspects suivants de la sécurité du travail à l'extérieur par temps froid :

- reconnaître les dangers qui existent sur les lieux de travail
- prévenir les accidents et les lésions en observant des méthodes de travail sécuritaire et en utilisant les équipements de protection individuelle appropriés
- intervenir en cas d'urgence ou d'accident
- comprendre vos droits et obligations aux termes de la législation sur l'hygiène et la sécurité du travail
- communiquer avec les organismes gouvernementaux appropriés pour obtenir plus d'information sur l'hygiène et la sécurité du travail

Portée

Le présent guide aidera à mettre au point et à implanter des mesures de sécurité visant le travail à l'extérieur par temps froid. Il pourra servir de documentation à distribuer aux séances de formation des employés.

Clientèle visée

Le présent guide s'adresse aux travailleurs, superviseurs, représentants santé sécurité, membres du comité santé sécurité, personnel d'infirmerie au travail et professionnels de l'hygiène et de la sécurité du travail. Il sera particulièrement utile dans les secteurs où les gens travaillent au froid : travaux municipaux, distribution d'énergie électrique, construction et voierie, industrie pétrolière, camionnage, services policiers, pêcherie et exploitation forestière.

Résumé

Le froid extrême présente des risques pour votre santé. Il est possible de s'adapter à la vie et au travail dans un climat très froid à condition de s'habiller convenablement et d'avoir accès à un abri chauffé. Vous devez porter les vêtements nécessaires pour vous protéger tout le corps, y compris le visage, les mains et les pieds. Diverses couches de vêtements lâches offrent la meilleure protection parce que l'air qui circule entre les couches de vêtements ajoute à l'isolement thermique. L'hypothermie et la gelure sont deux importants risques d'atteinte à la santé occasionnés par le froid.

Le terme hypothermie désigne une chute de la température interne du corps à cause d'une perte excessive de chaleur corporelle. L'hypothermie peut être mortelle si la victime n'est pas mise au chaud dans un abri et n'obtient pas en temps opportun les soins médicaux nécessaires. Les victimes d'hypothermie ne reconnaissent pas leurs propres symptômes. C'est pourquoi leur survie dépend de l'intervention d'un compagnon de travail alerté. Comme précaution, il faut éviter de travailler seul au froid extrême et faire appel à une méthode de surveillance mutuelle.

La gelure se produit lorsqu'une extrémité du corps, doigt, bout du nez, orteil, oreille, joue, s'engourdit au froid, s'endurcit et gèle. La circulation sanguine étant moins intense dans ces extrémités, celles-ci peuvent geler même si le reste du corps est confortable ou surchauffé. En cas de gelure, il faut réchauffer la partie atteinte en la tenant contre une partie du corps assez chaude.

Table des matières

1re partie **Règles de base de la sécurité**

1. Selon la loi... 2
2. Éléments de la sécurité au travail 2
3. Conseils sur la sécurité pour les nouveaux employés 4
4. Conseils sur la sécurité pour les superviseurs 4

2e partie **Maintien d'une norme de sécurité élevée**

1. Inspections de sécurité 6
2. Enquêtes et rapports sur les accidents 9
3. Premiers soins 10

3e partie **Sécurité par temps froid**

1. Sécurité par temps froid 12
2. Quel froid fait-il vraiment 13
3. Habillez-vous chaudement--soyez prêt! 16
4. Entretien des vêtements pour temps froid 18
5. Sécurité du travail sur la neige et la glace 19
6. Sécurité sur la glace recouvrant les masses d'eau gelées 24
7. Signes vitaux des lésions dues au froid— Comment intervenir? 25
8. Affections qui ne se déclarent qu'avec le temps 29
9. Travail dans des zones isolées 31

4e partie **Sécurité de divers travaux d'extérieur**

1. Sécurité élémentaire en électricité 34
2. Lignes d'énergie électrique 36
3. Sécurité des échelles 39
4. Sécurité des scies à chaîne 44
5. Chargeurs compacts 50
6. Déneigeuses 52
7. Pelletage et creusage 54
8. Manutention manuelle 56
9. Mise en marche d'un camion— Inspection extérieure 58
10. Déchets infectieux 59

5e partie **Grandes lignes de la sécurité du milieu de travail**

1. Sécurité des produits chimiques 62
2. Bruit 62
3. Sécurité-incendie 63
4. Substances provenant des arbres et des plantes.. 64
5. Rayonnements ultraviolets (UV) 65

6e partie **Équipement de protection individuelle (ÉPI)**

1. Liste de pointage des ÉPI 70
2. Lunettes de protection 72
3. Chaussures de protection 74
4. Casques de sécurité 76
5. Protection antibruit 78
6. Gants de protection 81
7. Appareils respiratoires 83

7e partie **Législation sur l'hygiène et la sécurité du travail**

1. Législation canadienne sur l'hygiène et la sécurité du travail 88
2. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ... 91
3. Législation sur l'hygiène et la sécurité du travail aux États-Unis 93

8e partie **Sources d'information**

1. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) 98
2. Ministères ayant des responsabilités importantes en matière d'hygiène et de sécurité du travail 98
3. Organismes fédéraux d'hygiène et de sécurité aux États-Unis 101

1re partie

Règles de base de la sécurité

1. Selon la loi...
2. Éléments de la sécurité au travail
3. Conseils sur la sécurité pour les nouveaux employés
4. Conseils sur la sécurité pour les superviseurs

1. Selon la loi...

Les lois sur l'hygiène et la sécurité sont là pour vous protéger.

Selon la loi, votre employeur doit veiller à l'hygiène et à la sécurité de votre milieu de travail.

La responsabilité de votre superviseur est de s'assurer que vous comprenez comment faire votre travail sans danger.

Votre part de la responsabilité consiste à travailler prudemment. Vous devez porter les équipements de sécurité recommandés par votre employeur, observer les méthodes de travail sécuritaires prescrites dans votre zone de travail et signaler toute condition dangereuse dont vous avez connaissance.

Si vous pensez qu'une tâche est trop dangereuse, vous avez le droit de refuser de l'accomplir tant que sa sécurité n'est pas assurée. Vous devez informer votre superviseur de votre intention de refuser du travail dangereux.

2. Éléments de la sécurité au travail

1. **La bonne façon** d'exécuter une tâche est celle qui **ne présente pas de danger**. Quand vous travaillez, suivez les instructions. S'il y a quelque chose que vous ne savez pas, informez-vous.
2. **Sachez quels sont les risques éventuels** qui se rattachent à votre travail et comment faire pour parer à ces risques.
3. **Sachez quelles sont les règles de sécurité de chacune de vos tâches** et comment les expliquer à vos compagnons de travail.
4. **Suivez les procédures d'urgence** en cas d'incendie, d'urgence médicale ou d'intervention civile.
5. **Déclarez toute lésion subie,** y compris les moindres égratignures, coupures, brûlures, trébuchements ou chutes. Votre employeur pourra ainsi prendre des mesures pour éliminer les risques en cause. Suivez la démarche de déclaration adoptée par votre employeur.

6. **Connaissez les équipements d'urgence** et sachez utiliser les extincteurs, fontaines oculaires, douches d'urgence et autres équipements de sécurité.

7. **Utilisez les équipements de protection individuelle** prescrits par votre employeur, notamment lunettes de sécurité, protecteurs auditifs, appareils respiratoires, chaussures, casques, gants et masques de protection ou écrans faciaux.

8. **Apprenez quelles sont les précautions à prendre** dans des cas particulièrement dangereux : entrée dans des vaisseaux ou des espaces clos, travaux d'électricité ou de soudure.

9. **Observez les règles de sécurité de l'électricité :** travail avec des équipements électriques, mise à la terre d'outils électriques portatifs et travail à proximité des lignes électriques.

10. **Sachez vous protéger des éléments** et prendre les précautions nécessaires si vous devez travailler à l'extérieur par temps froid, glacé ou ensoleillé (rayonnements UV).

11. **Avant de prendre un véhicule en charge,** faites-en l'inspection extérieure. La sécurité de la conduite est un élément essentiel de tout travail à l'extérieur.

12. **Coupez la source d'énergie** (électrique, mécanique, hydraulique, pneumatique, chimique ou autre) de tout équipement qui doit être réparé et mettez-y une étiquette d'avertissement.

13. **Jeux interdits!** Évitez toute plaisanterie susceptible de porter atteinte à la sécurité.

14. **Portez les vêtements qui conviennent** à chaque tâche : pas de vêtements lâches, manchettes ou bijoux qui pourraient se prendre dans les machines en marche ou s'accrocher et entraîner un accident.

15. **Après le travail,** la sécurité conserve toute son importance. Soyez vigilant en tous lieux.

3. Conseils sur la sécurité pour les nouveaux employés

Quand vous commencez à travailler quelque part, posez les questions suivantes à votre superviseur ou à votre employeur au sujet de l'hygiène et de la sécurité du travail.

- Quels sont les risques professionnels auxquels je pourrais être exposé?
- Une formation en matière de sécurité est-elle offerte?
- Quels sont les équipements de sécurité qui pourraient me servir?
- Dois-je porter des équipements de protection individuelle (ÉPI)? Recevrai-je de la formation sur leur emploi?
- Quelle est la marche à suivre en cas d'incendie ou d'urgence quelconque?
- Où se trouvent les extincteurs, les trousses et les salles de premiers soins et les secouristes?
- Quelles sont mes responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité?
- À qui dois-je m'adresser si je remarque un danger quelconque?
- Qui est chargé de répondre aux questions sur l'hygiène et la sécurité?
- Que dois-je faire en cas d'accident ou de blessure?

4. Conseils sur la sécurité pour les superviseurs

- Expliquer aux employés l'importance de la sécurité.
- Implanter des méthodes de travail sécuritaires.
- Féliciter ceux qui agissent prudemment.
- Susciter la participation.
- Récompenser ceux qui participent.
- Donner le bon exemple.
- Promouvoir la sécurité en fournissant des livres, des vidéocassettes, de la documentation, etc.
- Visiter les lieux de travail régulièrement.
- Connaître les employés personnellement.
- Améliorer et simplifier constamment tout ce qui a trait à la sécurité.

2e partie

Maintien d'une norme de sécurité élevée

1. Inspections de sécurité
2. Enquêtes et rapports sur les accidents
3. Premiers soins

1. Inspections de sécurité

But visé

Une inspection a pour but de déceler toute condition ou méthode de travail dangereuse et de recommander des mesures correctives. La législation sur l'hygiène et la sécurité du travail exige des inspections plus fréquentes quand il existe des risques d'accident grave.

Équipe d'inspection

L'équipe d'inspection devrait se composer de divers membres du personnel : employés, superviseurs et membres de la direction. La législation sur l'HST décrit la marche à suivre pour choisir les membres d'une équipe d'inspection.

Les membres de l'équipe d'inspection doivent porter les équipements de protection nécessaires au moment de l'inspection, tant pour donner le bon exemple que pour se protéger eux-mêmes.

Rôle et responsabilité

Les inspections s'effectuent selon un calendrier adopté par le comité mixte d'hygiène et de sécurité (CMHS). L'équipe d'inspection utilise ordinairement une liste de pointage de sécurité pour guider son inspection.

Rapports d'inspection

Les rapports d'inspection sont communiqués à tous les niveaux de l'organisme. De bonnes techniques de communications seraient d'afficher ces rapports aux babillards, de les étudier aux réunions du comité d'hygiène et de sécurité et de les distribuer aux membres de la direction pour fins de consultation.

Exemple d'une liste de pointage de sécurité

Date _____

Lieu/département _____

Oui = Satisfaisant **Non = Non satisfaisant, attention nécessaire**

Oui	Non	**Pratiques sécuritaires**
☐	☐	Protection des machines
☐	☐	Techniques de levage appropriées
☐	☐	Fumeurs dans des zones sécuritaires réservées
☐	☐	Emploi approprié des tuyaux d'air
☐	☐	Pas de jeux dangereux
☐	☐	Autre_____
		Équipements de protection individuelle
☐	☐	Protection de la face et des yeux
☐	☐	Chaussures de protection
☐	☐	Gants
☐	☐	Vêtements de protection
☐	☐	Casques de protection
☐	☐	Tabliers
☐	☐	Appareils respiratoires
☐	☐	Autre _____
		Tenue des locaux
☐	☐	Aires de stockage appropriées
☐	☐	Rangement approprié des matières inflammables (chiffons huileux, graisseux, etc.)
☐	☐	Élimination des déchets
☐	☐	Planchers (secs, propres et libres d'obstacles)
☐	☐	Entretien des cours et stationnements
☐	☐	Autre_____
		Sécurité en électricité
☐	☐	Mise à la terre des machnes/ interrupteur à défaut
☐	☐	Cordons électriques
☐	☐	Prises de courant
☐	☐	Autre _____

Oui	Non	**Protection–incendie**
☐	☐	État des extincteurs
☐	☐	Type et emplacement appropriés
☐	☐	Entretien des équipements d'extinction
☐	☐	Éclairage d'urgence
		Outils et machines
☐	☐	Scies à chaîne
☐	☐	Outils manuels
☐	☐	Déneigeuses
☐	☐	Dispositifs de protection
☐	☐	Courroies, poulies, engrenages, tiges
☐	☐	Huilage, propreté, ajustement
☐	☐	Entretien, fuites d'huile
☐	☐	Autre_____
		Premiers soins
☐	☐	Trousses de premiers oinns dans les salles et véhicules
☐	☐	Secouristes qualifiés
☐	☐	Numéros de téléphone d'urgence affichés
☐	☐	Rapports sur toutes les lésions subies
☐	☐	Autre _____
		Divers
☐	☐	FTSS/étiquettes
☐	☐	Contrôlee des poussières, fumées et vapeurs
☐	☐	Sécurité des échelles et échafaudages
☐	☐	Implantation des procédés et démarches adoptés
☐	☐	Autre_____

Notes _____

EXEMPLE D'UN RAPPORT D'INSPECTION

Zone inspectée _____ Inspecteur _____ Date _____

Code de priorité ((voir ci-dessous)	Lieu	Dangers	Mesures Correctives recommandées Responsable(s)	Date de vérification	Date de réalisation
Analyse et remarques					

Code de priorité : **A** - faire immédiatement **B** - faire en 3 jours **C** - faire en 2 semaines **D** - autre

2. Enquêtes et rapports sur les accidents

Objet

L'enquête a pour objet de découvrir la cause de l'accident et non pas de trouver quelqu'un à blâmer. Il faut faire un rapport et tenir une enquête après tous les accidents, même si les conséquences n'ont pas été graves.

Équipe d'enquête

L'équipe d'enquête après accident se compose ordinairement comme suit :

- gestionnaire/superviseur
- expert consulté (le cas échéant)
- représentant du comité d'hygiène et sécurité (membre certifié si possible)
- autres personnes au besoin

Rôles et responsabilités

Vous devez immédiatement déclarer à votre gestionnaire ou superviseur tout accident survenu, quelle que soit la gravité de ses conséquences.

Votre gestionnaire ou superviseur est responsable d'obtenir une enquête et d'aviser le comité d'hygiène et de sécurité ainsi que toute autre personne désignée par votre compagnie.

Rapport

Le rapport d'enquête après accident est ordinairement un document formel qui comprend les articles suivants :

- nom et poste de l'employé
- lieu et heure de l'accident
- nom des témoins
- description de l'accident, y compris de l'équipement utilisé et des conditions de travail
- description de ce qui a provoqué l'accident

3. Premiers soins

Les règlements sur les premiers soins exigent que les employeurs fournissent sur tous les lieux de travail un poste d'administration des premiers soins équipé comme il se doit, ainsi que du personnel ayant reçu la formation voulue. La trousse de premiers soins doit être vérifiée régulièrement et entretenue par une personne qui a son certificat de premiers soins.

Pour obtenir de l'information sur les trousses de premiers soins et la formation, communiquez avec votre bureau régional de l'ambulance St-Jean ou de la Croix rouge.

En cas de blessure :

1. obtenez promptement des premiers soins
2. avisez votre superviseur ou employeur
3. demandez à votre superviseur une note de traitement que vous présenterez au médecin ou à l'hôpital de votre choix
4. remplissez et retournez promptement toutes les formules exigees par les par Le commissions des accidents du travail
5. votre employeur prendra une décision quant à la tenue d'une enquête après accident.

Votre employeur doit afficher le nom et le numéro du poste téléphonique de tout membre du personnel ayant consenti à administrer des premiers soins sur les lieux de travail.

NE PAS DÉPLACER une personne blessée.

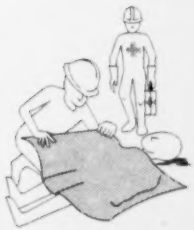

ATTENDRE l'arrivée d'une personne sachant administrer les premiers soins.

3e partie

Sécurité par temps froid

1. Sécurité par temps froid
2. Quel froid fait-il vraiment?
3. Habillez-vous chaudement—soyez prêt!
4. Entretien des vêtements pour temps froid
5. Sécurité du travail sur la neige et la glace
6. Sécurité sur la glace recouvrant les masses d'eau gelée
7. Signes vitaux des lésions dues au froid—Comment intervenir
8. Affections qui ne se déclarent qu'avec le temps
9. Travail dans des zones isolées

1. Sécurité par temps froid

Le travail au grand froid peut être dangereux pour une personne qui ne s'y connaît pas et qui n'a pas les vêtements d'hiver nécessaires. Pour une personne avertie et bien préparée, le travail d'hiver peut toutefois être agréable et intéressant. Pour faire face à l'hiver, il faut être actif, s'habiller chaudement et suivre les règles de sécurité.

Quels sont les risques occasionnés par le froid?

- Le froid peut priver le corps humain de la chaleur qu'il lui faut.
- Si le corps perd trop de chaleur, sa température interne peut s'abaisser au point de causer un état dangereux appelé hypothermie.
- Le froid extrême peut faire geler des parties du corps qui ne sont pas protégées.
- L'hypothermie et la gelure peuvent avoir des effets graves sur votre santé et menacer votre vie.
- Plus l'air est froid, plus il est sec. Il risque alors d'assécher la peau et de faire perdre au corps l'humidité qui lui est nécessaire.
- Les gens qui souffrent d'arthrite ou de rhumatisme peuvent éprouver plus de douleur par temps froid.
- L'exposition prolongée à un froid modéré mais humide peut causer d'autres genres de lésions.
- Le travail au froid augmente le risque de lésions dorsales et d'autres affections des os et des muscles. Des exercices sont nécessaires pour réchauffer les muscles avant de faire du travail lourd.

Comment le froid affecte-t-il le travail?

- Les mouvements du travailleur sont limités par les vêtements encombrants qu'il doit porter pour se protéger du froid.
- Le froid réduit la dextérité et la facilité de mouvement des mains.
- Le froid extrême réduit la coordination et l'habileté mentale.
- La mobilité des doigts est réduite, ce qui nuit à l'efficacité du travail.

- Le froid réduit la force de préhension et la sensibilité de la peau à la température et à la douleur.
- Le froid réduit la force des muscles et leur délai d'épuisement. Il faut éviter le surmenage.
- Des précautions particulières doivent être prises pour travailler avec des échelles et des plates-formes aériennes en présence de neige et de glace.
- Les outils et équipements électriques doivent recevoir une attention spéciale lorsqu'ils sont utilisés au froid.
- La froideur des poignées et des manches d'outils réduit la force de préhension.
- Le froid aggrave les effets des vibrations—maladie de Raynaud—, rendant le travail manuel douloureux.
- Les tempêtes de neige peuvent être assez graves pour mettre la vie en danger en quelques minutes. Il faut se mettre à l'abri immédiatement.

2. Quel froid fait-il vraiment?

La température de l'air n'est pas le seul facteur de mesure du froid. Le vent produit un effet refroidissant qui rend les basses températures encore plus dangereuses.

Les tissus du corps humain exposés à une température de -29 °C (-20 °F) gèlent en une minute lorsque le vent souffle à 8 km/h (5 mi/h). Si le vent souffle à 32 km/h (20 mi/h), les tissus du corps humain gèlent à -12 °C (+10 °F). *(Voir le tableau des refroidissements en page suivante).*

Les avertissements de danger qui figurent au tableau des refroidissements s'appliquent lorsque la peau et les vêtements des personnes exposées sont secs. En présence d'humidité, des lésions peuvent être occasionnées à des températures beaucoup moins basses.

Les effets refroidissants ne se produisent pas seulement lorsqu'il fait grand vent. Le déplacement rapide d'un véhicule produit des mouvements d'air qui ont des effets semblables à ceux du vent.

Tableau des refroidissements

Température ambiante (°C)									
	4	-1	-7	-12	-18	-23	-29	-34	-40
Velocité du vent									
km/h **mi/h**	**Température de refroidissement équivalent (°C)**								
Calme									
0 0	4	-1	-7	-12	-18	-23	-29	-34	-40
8 5	3	-3	-9	-14	-21	-26	-32	-38	-44
16 10	-2	-9	-16	-23	-30	-35	-43	-50	-57
24 15	-6	-13	-20	-28	-36	-43	-50	-58	-65
32 20	-8	-16	-23	-32	-39	-47	-55	-63	-71
40 25	-9	-18	-26	-34	-42	-51	-59	-67	-76
48 30	-16	-19	-22	-36	-44	-53	-62	-70	-78
56 35	-11	-20	-29	-37	-46	-55	-63	-72	-81
64 40	-12	-21	-29	-38	-47	-56	-65	-73	-82

Source : Publications de l'ACGIH,Cincinnati, Ohio, intitulées *Threshold Limit Values (TLV™)* et *Biological Exposure Indices (BEI™)*

Peu de danger si la peau sèche est exposée moins d'une heure.

DANGER : La peau exposé gèle en une minute ou moins.

GRAND DANGER : La chair peut geler en 30 secondes ou moins.

Tableau de conversion des températures

(Voir Tableau des refroidissements)

FROID

°C	5	4	3	2	1	0	-1	-2	-3	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10
°F	41	39	37	36	34	32	30	28	27	25	23	21	19	18	16	14

TRÈS FROID

°C	-11	-12	-13	-14	-15	-16	-17	-18	-19	-20	-21	-22	-23	-24	-25	-26
°F	12	10	9	7	5	3	1.4	0	-2	-4	-6	-8	-9	-11	-13	-15

DANGEREUSEMENT FROID

°C	-27	-28	-29	-30	-31	-32	-33	-34	-35	-36	-37	-38	-39	-40
°F	-17	-18	-20	-22	-24	-26	-27	-29	-31	-33	-35	-36	-38	-40

Le ministère du travail de la Saskatchewan a rédigé le petit guide suivant qui est très utile pour évaluer la vélocité du vent :

- 8 km/h (5 mi/h)—agite un drapeau léger
- 16 km/h (10 mi/h)—déploie complètement un drapeau léger
- 24 km/h (15 mi/h)—soulève une feuille de journal
- 32 km/h (20 mi/h)—rafales et tourbillons

3. Habillez-vous chaudement—soyez prêt!

☑ PORTER des sous-vêtements à manches et à jambes longues en coton ou en polypropylène.

PORTER différentes épaisseurs de vêtements lâches et légers. L'air entre les couches de vêtements conserve la chaleur. La couche extérieure doit être imperméable.

PORTER des vêtements pour temps froid ou pour l'arctique, selon le genre de tâches à effectuer et la température qu'il fait.

PORTER des moufles plutôt que des gants dans la mesure du possible.

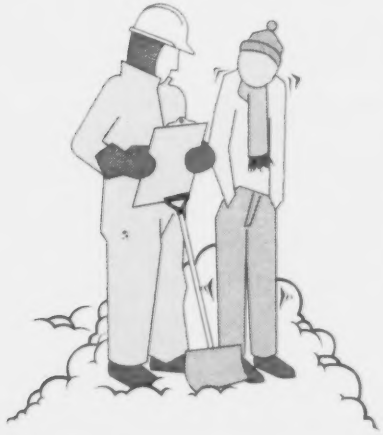

PORTER un chapeau bien chaud et des cache-oreilles pour ne pas perdre trop de chaleur par la tête. Une tuque en tricot de laine donne la meilleure protection. Sans chapeau, on peut perdre jusqu'à 40 p. cent de sa chaleur corporelle par la tête.

PORTER une doublure appropriée sous les casques de protection.

PORTER des bas en laine pour protéger pieds et chevilles. APPORTER une paire de rechange en cas d'humidité ou de transpiration excessive et CHANGER au besoin.

PORTER des chaussures de protection isolées et antidérapantes. Pour le travail lourd, il serait préférable de porter des chaussures en cuir à semelles en caoutchouc, doublées de feutre et munies de semelles en feutre amovibles.

GARDER une paire de chaussures de protection de rechange pour le travail à l'intérieur.

PROTÉGER vos yeux contre les rayons UV en portant les lunettes appropriées pour travailler sur la neige ou la glace par une journée ensoleillée.

PROTÉGER vos chaussures contre la neige et l'humidité.

PORTER des bretelles plutôt que des ceintures, car celles-ci peuvent gêner la circulation sanguine.

PORTER un foulard ou une cagoule pour vous protéger le visage contre le vent froid.

NE PAS PORTER de vêtements sales ou huileux, car ceux-ci ont perdu beaucoup de leur qualité isolante.

NE PAS PORTER de gants ou de foulards qui risquent de s'enchevêtrer dans les machines en marche.

4. Entretien des vêtements pour temps froid

☑ APPORTER avec vous vos vêtements de protection pour temps froid partout où vous allez.

SECOUER les vêtements qui renferment du duvet pour les faire bouffer s'ils ont été comprimés dans les baggages.

ENLEVER la neige et le frimas de vos vêtements avant d'entrer dans un espace chauffé pour les empêcher de se mouiller.

SUIVRE les instructions du fabricant pour éviter d'abîmer l'isolant, la fourrure ou le cuir des vêtements au lavage.

☒ NE PAS LAISSER les vêtements pour temps froid comprimés trop longtemps dans les bagages.

NE PAS METTRE de vêtements mouillés dans les bagages. Les pendre et les laisser sécher au préalable.

NE PAS LAISSER de déchirures ouvertes aux vêtements. Fermer celles-ci avec du ruban adhésif en attendant de les faire réparer.

Modérer la transpiration

Les gens s'habillent ordinairement pour être confortables à un niveau d'activité normal. Cependant, les efforts du travail font transpirer une personne et l'humidité ainsi transmise à ses vêtements prive ceux-ci de leurs qualités isolantes. Il est recommandé d'enlever des vêtements dans l'ordre suivant pour modérer la transpiration.

- Enlever gants ou moufles, à moins que la neige et la glace ne les rendent nécessaires.
- Enlever ce qui couvre la tête et le cou.
- Ouvrir le manteau à la taille et aux manches.
- Enlever les couches extérieures de vêtements.

Remettre les vêtements dans l'ordre inverse à mesure que l'activité diminue. Ne pas attendre de sentir le froid, car il y aura alors un délai de réchauffement.

Exemples de vêtements pour temps froid

Vêtement	Genre
Sous-vêtements longs	Laine ou polypropylène, coton par temps sec
Pantalon	Laine, coton par temps sec
Chemise, gilet, tricot à col roulé	Laine, molleton ou substitut en fibre synthétique
Chapeau	Tuques, cagoules et foulards en laine, polyester ou polyvinyle
Gants	Assez grands. Doublure en laine. En-dessous des moufles au grand froid
Bas	Deux paires—première couche de poids léger ou moyen, gros tricot de laine par dessus
Parka	Assez grand, bourré de duvet ou de fibre isolante, capuchon à même, couche externe imperméable

5. Sécurité du travail sur la neige et la glace

En hiver, beaucoup d'activités de travail consistent à pelleter, gratter, soulever, pousser et tirer. Il faut apprendre à effectuer ces tâches dans les conditions données sans se faire mal au dos.

Glissades et chutes

☑ MARCHER à petits pas pour améliorer la traction.

MARCHER lentement sur les surfaces glacées ou glissantes, faisant un arrêt de temps à autre pour briser l'élan et réduire le risque de chute.

UTILISER des substances déneigeantes approuvées.

VEILLER à ce que le sable ne s'accumule pas autour des entrées, causant lui-même un risque de glissade et de chute.

METTRE des tapis aux entrées pour empêcher la neige fondue de rendre le sol glissant.

OBSERVER les précautions nécessaires dans l'emploi des échelles utilisées pour déneiger les toits. S'assurer que les barreaux ne sont pas glacés.

FAIRE ATTENTION aux glaçons qui tombent et mettre des obstacles à leur chute ou des affiches pour protéger les passants.

Pelleter sans danger

Le pelletage de la neige exige un effort physique intense qui peut prendre jusqu'à 600 calories l'heure. Pour éviter le mal de dos ou des lésions encore pires, surtout chez les personnes plus âgées, il faut faciliter la tâche en observant les précautions suivantes.

☑ S'HABILLER chaudement.

PELLETER aussitôt que possible, car la neige fondante ou entassée est plus lourde que la neige fraîchement tombée.

UTILISER la pelle appropriée pour écarter simplement la neige ou pour la soulever et la lancer, selon le cas.

FAIRE attention aux petits obstacles sur la surface à pelleter.

GARDER en bon état les outils utilisés pour briser la glace.

ESSAYER autant que possible d'écarter la neige plutôt que de la soulever et de la lancer.

FAIRE un pas de l'avant en chargeant votre pelle.*

PLIER les genoux et tenir le dos droit pour empêcher la pression dans le bas du dos.*

PRENDRE une pause quand vous êtes fatigué.

UTILISER des pelles de conception ergonomique.

NE PAS SURCHARGER votre pelle.

NE PAS DÉPASSER vos propres forces. Le pelletage peut rapidement accélérer votre rythme cardiaque et faire monter votre tension artérielle à des niveaux dangereux.

NE PAS PELLETER sans la permission de votre médecin si vous avez des lésions dorsales.

NE PAS TORDRE le dos en lançant la neige. Lancer directement devant soi.

Voir pages 52 et 53, Pelletage et creusage.

Le travail avec des gros équipements

APPRENDRE à utiliser les déneigeuses efficacement et sans danger.

S'ASSURER que l'équipement est en bon état de marche.

OBSERVER les règles de sécurité de l'électricité dans le cas des déneigeuses électriques.

EFFECTUER une inspection extérieure avant de mettre le véhicule en marche.

PORTER une attention particulière aux essuie-glaces et au liquide lave-glace.

Les souffleuses

Il y a toutes sortes de tailles et de modèles de souffleuses pour divers genres de travaux, depuis les balayeuses soufflantes jusqu'aux camions chasse-neige.

POUSSER les souffleuses, à moins qu'elles ne soient conçues spéficiquement pour être tirées.

COUPER le moteur et DÉBRANCHER la bougie avant d'essayer de libérer une souffleuse bloquée.

TRANSPORTER l'essence uniquement dans des contenants approuvés pour fins de sécurité.

VÉRIFIER et ENTRETENIR régulièrement les dispositifs de sécurité de la souffleuse.

AVOIR avec vous des équipements de sécurité comme des bornes, des torches et des fusées lumineuses en cas de panne.

NE PAS FAIRE le plein quand le moteur est en marche ou encore chaud.

NE PAS SURCHARGER une balayeuse soufflante.

NE PAS LAISSER la souffleuse en marche pendant que vous prenez une pause.

NE PAS DÉNEIGER jusqu'au sol. Régler la souffleuse à environ un pouce plus haut que la surface à déneiger pour réduire le risque de soulever des projectiles.

Techniques de conduite en hiver

VÉRIFIER la traction régulièrement et ralentir ou s'arrêter si la chaussée devient trop glissante.

SE TENIR prêt à arrêter. Les manoeuvres peuvent devenir difficiles.

SUIVRE les autres véhicules à une distance suffisante pour avoir le temps de freiner et de s'arrêter sur la glace et la neige fondante.

GARDER les pare-brise, fenêtres et rétroviseurs propres et libres de neige, de glace et de frimas pouvant nuire à la visibilité.

FAIRE attention aux piétons et faire bon usage des dispositifs d'avertissement. Les piétons emmitouflés ont moins de visibilité latérale.

FAIRE l'inspection extérieure de tout véhicule que vous devez conduire (voir en page 56).

SE RAPPELER que la glace prend plus rapidement sur les ponts et les viaducs, à l'abri du soleil et aux intersections. Ralentir et user de vigilance.

DEMANDER conseil à des conducteurs avertis et obtenir de l'information des associations d'automobilistes de la région.

Motoneiges

☑ PRENDRE un cours de conduite si vous n'avez pas d'expérience avec les motoneiges.

APPRENDRE à reconnaître les signes et symptômes d'hypothermie.

GARDER votre motoneige en bon état de marche.

PORTER plusieurs couches de vêtements chauds.

PORTER un casque bien ajusté et homologué CSA ou ANSI, muni d'un écran facial pour améliorer la visibilité et protéger contre la gelure.

VOYAGER en compagnie d'un passager ou d'un autre motoneigiste.

PRATIQUER la surveillance mutuelle.

ÉVITER les obstacles : branches basses, bancs de neige, roches, troncs d'arbres, etc.

CIRCULER ailleurs que sur les routes.

ARRÊTER et regarder avant de traverser une route.

ÉVITER les terrains incertains, surtout les rivières et les lacs gelés, car beaucoup de motoneigistes meurent noyés.

PLANIFIER vos excursions. Dire à quelqu'un où vous allez et quand vous entendez revenir.

PRENDRE refuge si vous commencez à frissonner ou si vous avez froid aux mains et aux pieds.

COUPER le moteur avant d'enlever la neige sous les chenilles.

6. Sécurité sur la glace recouvrant les masses d'eau gelée

Ne pas marcher sur la glace sans avoir vérifié son épaisseur

Il faut s'assurer que la glace est assez épaisse avant de laisser un travailleur ou un véhicule aller dessus.

☑ PORTER une gilet de sauvetage ou de préférence un vêtement flotteur pour aller vérifier l'épaisseur de la glace.

ESPACER les membres de l'équipe de vérification d'environ 10 m (33 pi). Le chef de file doit porter un harnais de sauvetage attaché par un cordon en polypropylène ayant environ 1 cm (3/8 po) de diamètre et 20 m (65 pi) de longueur et retenu par les autres membres de l'équipe.

REVÉRIFIER l'épaisseur de la glace régulièrement si le travail ou les déplacements sur la glace se poursuivent.

Épaisseur que doit avoir la glace

La glace la plus forte a un aspect bleuté et transparent. La glace blanche et opaque est moins dense et donc moins forte que la glace bleue. Un aspect gris indique que la glace renferme de l'eau et qu'elle ne peut supporter aucune charge.

L'épaisseur de la glace se calcule en ajoutant toute l'épaisseur de la glace bleue à la moitié de l'épaisseur de la glace blanche uniformément gelée.

Votre employeur aura adopté une marche à suivre pour faire des trous permettant de vérifier l'épaisseur de la glace. Si la glace mesure moins de 15 cm (6 po) d'épaisseur, l'équipe doit quitter les lieux immédiatement.

Il existe des tableaux ont été dressés indiquant les charges que la glace peut supporter à différentes épaisseurs.

Précautions à prendre

☑ PRÉVENIR l'hypothermie en veillant à ce que les travailleurs puissent se mettre à l'abri dans une cabane ou dans un véhicule.

OBSERVER les règles de pratique et les procédures recommandées par votre employeur.

UTILISER les équipements de protection individuelle et de sauvetage recommandés par votre employeur.

MANGER des aliments qui donnent beaucoup d'énergie, comme les noix et les raisins secs.

ÉVITER l'alcool, le tabac et les boissons caféinées.

7. Signes vitaux des lésions dues au froid—Comment intervenir

La gelure et l'hypothermie sont les deux principaux risques occasionnés par l'exposition au froid.

Gelure

Il y a gelure lorsque des cristaux de glace se forment dans les tissus d'une partie du corps exposée au froid, ce qui détruit ces tissus. De la douleur peut d'abord se manifester aux extrémités, ordinairement les orteils, les doigts et le nez, qui deviennent alors pâles et engourdis.

Les conditions suivantes peuvent donner lieu à la gelure :

- les extrémités (mains, pieds, oreilles, nez, etc.) sont exposées directement au froid ou insuffisamment protégées sur une certaine durée
- la personne touche un objet métallique très froid, comme une poignée de porte d'automobile, une clôture, etc.
- la circulation sanguine aux extrémités est gênée par des chaussures ou des vêtements trop serrés
- le corps entre en contact avec de l'essence ou du liquide dégraissant laissé au grand froid. Ces liquides ne gèlent qu'à des températures extrêmement basses. Ils peuvent donc occasionner une gelure instantanée au contact.

Les mesures suivantes doivent être prises s'il y a apparence de gelure.

S'ABRITER contre le froid et réchauffer la partie atteinte sans la frotter.

SOUFFLER sur les doigts, poser les mains sur le nez gelé, ou si les mains sont gelées, les mettre dans l'eau tiède (environ 37 °C). Éviter l'eau chaude.

ENLEVER les vêtements serrés et les bijoux. Réchauffer les parties atteintes à la chaleur du corps.

ENVELOPPER les parties atteintes dans du tissu souple et les tenir élevées. La gelure est grave si la peau durcit, bleuit ou présente des taches.

OBTENIR des soins médicaux aussitôt que possible.

PRENDRE des précautions contre l'infection bactérienne. La peau gelée est très sensible à l'infection et il faut la couvrir d'un léger pansement stérile.

NE PAS FROTTER les parties atteintes.

NE PAS RETIRER vivement la main si elle colle à du métal froid. Prendre le temps de la décoller au moyen d'un liquide tiède (de l'urine, à la rigueur).

NE PAS CREVER les ampoules qui se forment sur la partie gelée.

NE PAS DÉGELER la partie atteinte tant qu'elle risque de geler de nouveau.

Hypothermie

L'hypothermie est une condition qui se produit à cause d'une perte excessive de chaleur corporelle. Elle peut aller jusqu'à entraîner la mort.

Le frissonnement excessif, le bleuissement des lèvres et du bout des doigts, l'empâtement de la parole, la maladresse et le manque de jugement sont parmi les premiers signes sont d'hypothermie. Les frissons s'intensifient à mesure que la température interne du corps baisse, jusqu'à atteindre moins de 35 °C (la température corporelle normale est 37 °C).

Une hypothermie profonde influe sur les fonctions cérébrales de la personne atteinte, rendant celle-ci indécise, perplexe,

déroutée et inattentive au besoin de se soustraire au froid. Ceci peut aller jusqu'à entraîner la perte de conscience et la température corporelle de la victime peut alors chuter au point d'entraîner sa mort.

L'hypothermie ralentit le rythme cardiaque et il pourrait être difficile de prenre le pouls de la victime.

L'hypothermie avancée peut donner l'impression que la victime est morte. En pareil cas, il faut supposer que la victime est encore en vie et obtenir les soins médicaux nécessaires.

Une personne submergée dans l'eau froide peut souffrir d'hypothermie même à des températures supérieures au point de congélation.

Les blessés et les gens qui souffrent de diabète, de troubles rénaux, d'épilepsie ou d'arthrite courent un plus grand risque d'hypothermie que la normale.

L'hypothermie peut être mortelle et il faut immédiatement obtenir des soins médicaux. En attendant l'arrivée des soignants, les interventions suivantes sont recommandées.

☑ AMENER ou transporter la victime à l'abri du froid aussitôt que vous remarquez des signes d'hypothermie : grands frissons, lèvres et bouts des doigts bleus, parole empâtée, maladresse des mouvements.

DONNER des vêtements secs à une personne mouillée, ou si cela n'est pas possible, l'envelopper de plastique en feuille ou d'imperméables.

RÉCHAUFFER la victime au moyen d'une couverture ou à la chaleur de votre corps.

DONNER quelque chose de chaud et de non alcoolique à boire en petites quantités si la victime est consciente.

CONSULTER un secouriste qualifié pour plus de détails sur le traitement d'une victime d'hypothermie.

☒ NE PAS DONNER d'alcool à une personne pour la réchauffer. L'alcool nuit à la rétention de chaleur et peut entraîner une chute de température corporelle dangereuse.

NE PAS METTRE une victime d'hypothermie dans une douche chaude ou dans un bain chaud pour la réchauffer. Ceci pourrait produire un choc mortel.

NE PAS LAISSER une personne qui se remet de l'hypothermie faire de trop grands efforts (marcher, grimper, soulever des poids) car ceci risque de provoquer une insuffisance cardiaque mortelle. Si l'hypothermie n'est pas trop grave, la victime pourra se réchauffer lentement et recouvrer la santé.

Pied des tranchées (pied d'immersion)

Cette affection est provoquée par le séjour prolongé des pieds dans l'eau à des températures approchant le point de congélation. Cette maladie produit les symptômes suivants, selon son degré de gravité.

Minimal :	Rougeur de la peau et léger engourdissement
Bénin :	Enflure, engourdissement réversible, douleur
Modéré :	Enflure, rougeur, saignement sous la peau, dommage aux nerfs
Grave :	Enflure, saignement sous la peau, gangrène

Prévention

☑ ÉVITER d'avoir longtemps les pieds mouillés.

AVOIR une paire de bas de rechange à portée de la main.

ENLEVER les chaussures et les bas mouillés après le travail, assécher les pieds et bien les frotter pour stimuler la circulation.

OBTENIR des soins médicaux aussetôt que possible.

8. Affections qui ne se déclarent qu'avec le temps

Doigt mort (maladie de Raynaud)

Cette maladie se manifeste par un aspect blanc et livide des doigts occasionné par l'emploi de machines vibrantes. Les premiers signes sont évidentsseulement lorsque les mains sont exposées au froid.

Les symptômes sont une sensation de picotement et d'engourdissement accompagnée du blanchissement des doigts puis d'une réduction de la sensibilité à la chaleur, au froid et à la douleur.

Prévention

☑ SE GARDER les mains chaudes et sèches. Le froid aggrave la maladie du doigt mort.

ÉLIMINER ou réduire l'exposition aux vibrations en utilisant des machines et outils pourvus de dispositifs anti-vibrations.

RÉGLER les outils régulièrement. Les outils bien entretenus font moins de vibrations.

PORTER des gants amortisseurs de vibrations.

METTRE aux équipements des manches ou des poignées qui absorbent les vibrations.

☒ NE PAS FUMER. Le tabac peut aggraver les effets des vibrations.

Syndrome du canal carpien et ténosynovite

Le syndrome du canal carpien résulte d'un surmenage du nerf qui se rend à la main en traversant un canal dans le poignet. Cette affection se produit souvent chez les gens qui font du travail manuel répétitif ou difficile pour la main, surtout si l'effort s'exerce alors que le poignet est plié ou tordu. La lésion se manifeste par de la douleur, par une sensation de brûlure, d'engourdissement ou de picotement et par une perte de force. Ces sensations affectent souvent un côté de la main plus que l'autre et elles sont plus fortes le soir et la nuit.

La ténosynovite est une inflammation des tendons et des tissus qui relient ceux-ci aux muscles. Elle est causée par un usage excessif de la main et du bras, surtout par des mouvements répétitifs sous forte pression. La douleur se manifeste notamment à la base de la paume, à la face inférieure des doigts, au dos du poignet et aux côtés du poignet près de la paume.

Prévention

- [x] GARDER les mains au chaud.

FAIRE ATTENTION à la position et aux mouvement des mains et des poignets pendant que vous travaillez. Essayer de varier les mouvements pour dissiper l'astreinte.

VARIER les tâches et les activités.

AMÉNAGER votre poste de travail en fonction de vos besoins plutôt que de ceux de la machine.

UTILISER des outils légers, équilibrés et adaptés à la taille de vos mains.

ADOPTER une position confortable et naturelle des poignets pendant que vous utilisez des outils.

TENIR la partie inférieure du bras proche du corps et lui donner autant d'appui que possible. Des appuie-mains sont parfois recommandés pour empêcher les lésions occasionnées par les mouvements de torsion.

9. Travail dans des zones isolées

☑ FAIRE une liste des vêtements à apporter.

ASSEMBLER une trousse d'urgence en cas de panne mécanique occasionnée par le froid.

APPORTER une bonne provision de jus, boissons gazeuses, fruits, noix, raisins secs et autres aliments disponibles.

OBTENIR l'orientation nécessaire sur le travail au froid.

PRÉVOIR un abri contre le froid près de la zone de travail en cas de gelure ou d'hypothermie.

BOIRE assez de liquides pour compenser l'humidité perdue par la respiration et la transpiration. Une personne déshydratée est plus sujette à l'hypothermie.

☒ NE PAS TRAVAILLER seul. La surveillance mutuelle permet de remarquer les signes de gelure ou d'hypothermie.

NE PAS BOIRE d'alcool, car ceci donne une fausse impression de chaleur et la personne peut ainsi s'exposer à des froids dangereux ou même mortels.

NE PRENDRE aucun risque d'exposition au grand froid si vous avez déjà souffert de gelure, car ceci peut augmenter votre sensibilité au froid.

4e partie

Sécurité de divers travaux d'extérieur

1. Sécurité élémentaire en électricité.
2. Lignes d'énergie électrique
3. Sécurité des échelles
4. Sécurité des scies à chaîne
5. Chargeurs compacts
6. Déneigeuses
7. Pelletage et creusage
8. Manutention manuelle
9. Mise en marche d'un camion— *Inspection extérieure*
10. Déchets infectieux

1. Sécurité élémentaire en électricité

INSPECTER les outils électriques, leurs cordons et leurs accessoires avant chaque usage. Remplacer ou réparer au besoin tout article endommagé.

NE PAS PORTER de gants ou d'autres vêtements lâches ni de bijoux quand vous travaillez avec des outils électriques rotatifs.

Outils

S'ASSURER que l'interrupteur est en position FERMÉE avant de brancher l'outil.

DÉBRANCHER l'outil avant d'y faire des ajustements.

S'ASSURER que les outils électriques sont bien mis à la terre et doublement isolés. L'outil mis à la terre doit avoir un cordon à trois fils muni d'une fiche à trois tiges et celle-ci doit être branchée dans une prise à trois trous convenablement mise à la terre.

VÉRIFIER l'efficacité de la mise à la terre de chaque outil au moyen d'un vérificateur de continuité.

NE PAS DÉBRANCHER et rebrancher l'outil au lieu de se servir de l'interrupteur pour interrompre et reprendre la marche.

NE PAS UTILISER d'outils électriques à l'extérieur, à la pluie ou sur un terrain humide, sans les brancher sur un disjoncteur différentiel (GFCI).

NE PAS UTILISER de solvants toxiques ou inflammables pour nettoyer des outils électriques.

NE PAS UTILISER d'outils électriques dans une zone où il y a des vapeurs ou des gaz explosifs.

Cordons d'alimentation

Les outils électriques doivent avoir soit une fiche à trois tiges, soit un isolement double. Si vous devez utiliser une rallonge, assurez-vous que celle-ci est en bon état et qu'elle a trois fils et une fiche à trois tiges pour la mise à la terre. Garder tous les outils et les cordons en bon état et ne jamais utiliser d'outils électriques sur l'herbe mouillée ou sur une autre surface humide. Assurez-vous que les rallonges ont la capacité voulue pour alimenter les outils utilisés.

☑ STOCKER les cordons d'alimentation dans un endroit sec.

TENIR le cordon à l'écart de l'outil pendant l'usage.

FAIRE PASSER les cordons au-dessus des aires de travail ou de circulation pour éviter les risques d'accrochage au passage.

REMPLACER les fiches à face ouverte par des fiches fermées ou scellées qui présentent moins de risque de choc ou de court circuit.

Fiche à face ouverte

☒ NE PAS UTILISER de cordons électriques à faible capacité.

NE PAS TRANSPORTER les outils électriques par le cordon.

NE PAS FAIRE de noeuds dans les cordons électriques, car ceci peut causer des chocs et des courts circuits. Mettez plutôt le cordon en grandes boucles ou utilisez des prises rotatives.

Liste de contrôle

Inspecter les cordons et les fiches

☑ VÉRIFIER les cordons et les fiches des outils électriques tous les jours et éliminer ceux qui sont usés ou brisés. Faire vérifier par un électricien tout cordon qui semble surchauffer.

Éliminer les raccordements multiples

☒ NE PAS BRANCHER plusieurs outils électriques sur la même prise.

NE PAS TIRER sur le cordon pour débrancher la fiche.

NE PAS DONNER de coups sur le cordon pour débrancher l'outil. Ceci cause de l'usure et peut produire un choc.

Ne jamais arracher la troisième tige d'une fiche

☑ REMPLACER les fiches à trois tiges brisées et s'assurer que la troisième tige est bien mise à la terre.

Ne pas utiliser de rallonges pour remplacer le câblage permanent

UTILISER des rallonges seulement pour apporter temporairement de l'électricité à une zone qui n'a pas de prise de courant.

VEILLER à ce que les rallonges n'entrent pas en contact avec de l'eau, de l'huile ou une source de chaleur intense, car ceci risque de détruire leur qualité isolante.

NE PAS LAISSER de cordons non protégés sous le passage des véhicules. Mettre les cordons dans des conduits ou les entourer de planches.

NE PAS LAISSER de cordons denors dans la neige ou la pluie.

2. Lignes d'énergie électrique

Les trois principales causes de blessures et de décès occasionnés par l'électricité sont les suivantes :

- entrée en contact d'une échelle, d'un échafaudage, d'une grue ou d'un treuil avec une ligne d'énergie électrique aérienne
- entrée en contact avec une ligne d'énergie électrique enfouie au cours de travaux de creusage à la tarière ou à la pelle manuelle ou mécanique
- entrée en contact de machinerie avec des équipements électriques ou des colonnes de service

Ne pas toucher aux lignes d'énergie électrique

Le contact ou même la proximité assez étroite d'une échelle ou d'une antenne avec une ligne d'énergie électrique peut entraîner des blessures graves et même la mort.

Précautions particulières près des lignes d'énergie électrique

Il faut toujours éviter d'approcher ou de toucher une ligne électrique avec de l'équipement ou une partie du corps, car ceci occasionne un risque grave de lésion. Un tableau des limites d'approche pour fins de sécurité est donné en page 36. Ces limites peuvent varier d'une administration à l'autre et

elles ne sont pas les mêmes pour le public et pour les travailleurs en électricité. Demandez à votre superviseur quelles sont les limites qui s'appliquent dans votre cas.

Avant de creuser, consultez les bureaux de services d'électricité et des autres services publics de votre région pour savoir où se trouvent les câbles et les tuyaux. Il pourrait être dangereux de couper une de ces lignes et une importante interruption de service pourrait en résulter.

Planter les arbres à distance des lignes d'énergie électrique

Il faut s'assurer que les arbres plantés près des lignes électriques ne deviendront pas assez gros pour traverser celles-ci. S'il y a déjà des arbres dont les branches croisent ces lignes, prévenez le bureau de l'électricité de la région. Ne tentez pas de couper ces branches vous-même car leur chute pourrait entraîner un accident mortel.

Ne jamais toucher un fil tombé

Même si le fil tombé semble être hors courant, il vaut mieux éviter un tel risque mortel.

Prises de courant à l'extérieur

La loi exige que les prises de courant à l'extérieur soient pourvues d'un disjoncteur différentiel en cas de fuite à la terre (GFCI). Ceci revêt une importance particulière dans les endroits humides où les chocs électriques sont ordinairement plus graves. Dans ces cas, une fusible ou un disjoncteur ordinaire n'offrent pas la protection nécesssaire.

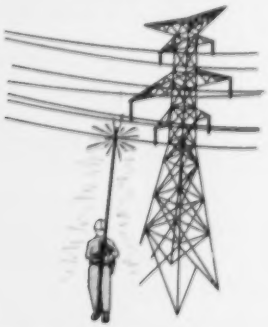

LIMITES D'APPROCHE POUR FINS DE SÉCURITÉ

(En mètres (pieds) depuis le point de mouvement prévu ou possible)

Personnes authorisées		Petits outils et matériaux	Pelles Grues	Mat de charge Flèche radiale
Gamme de Tension	Règlements de l'OHSA*			
750–15 000 V	3 m (10 pi)	0,60 m (2 pi)	3 m (10 pi)	0,9 m (3 pi)
Jusqu'à 35 000 V	3 m (10 pi)	0,90 m (3 pi)	3 m (10 pi)	0,9 m (3 pi)
Jusqu'à 50 000 V	3 m (10 pi)	1,20 m (4 pi)	3 m (10 pi)	1,2 m (4 pi)
Jusqu'à 150 000 V	3 m (10 pi)	1,50 m (5 pi)	3 m (10 pi)	3 m (10 pi)
150,001–250 000 V	4,5 m (15 pi)	2,10 m (7 pi)	4,6 m (15 pi)	3 m (10 pi)
Plus de 250 000 V	6 m (20 pi)	3.6 m (12 pi)	6 m (20 pi)	6,1 m (20 pi)
Jusqu'à 350 000 V	s.o.	2,10 m (7 pi)	4,6 m (15 pi)	3 m (10 pi)
Jusqu'à 550 000 V	s.o.	3,6 m (12 pi)	6,0 m (20 pi)	6,1 m (20 pi)

Source: *Electrical Utilities Safety Association of Ontario*

*OHSA = *Ontario, règ. 851, RRO 1990, Établissements industriels*

3. Sécurité des échelles

Inspection des échelles

☑ VÉRIFIER les points suivants avant d'utiliser une échelle:

- les barreaux ne sont pas tombés ou ébranlés (remuables à la main)
- les clous, vis boulons et autres ferrures ne sont pas lâches
- les montants, marches, entretoises et barreaux ne sont pas fêlés, fendus, usés ou cassés
- les surfaces ne présentent pas de rugosité excessive ou d'échardes
- les patins antidérapants ne sont pas usés ou brisés
- les montants ne sont pas tordus ou déformés
- l'étiquette d'identification est en place
- il n'y a pas de rouille, corrosion, oxydation ni usure excessive, surtout sur les barreaux
- les rebords des montants et barreaux ne sont pas tranchants

Escabeaux

☑ VÉRIFIER les points suivants avant d'utiliser un escabeau:

- vacillement/stabilité
- solidité et droiture de la barre d'écartement
- bon verrouillage de la barre d'écartement
- solidité des charnières

Échelles à coulisses

☑ VÉRIFIER les points suivants avant d'utiliser une échelle à coulisses:

- les mécanismes de verrouillage sont en place, solides et intacts
- le verrouillage retient bien les plans de l'échelle
- les coulisses sont bien lubrifiées
- les cordes et chaînes sont intactes
- les cales ou manchons sont en place et intacts

EXAMINER les échelles avant chaque usage.

ÉTIQUETER les échelles défectueuses et les mettre de côté.

☑ VÉRIFIER régulièrement si les échelles en fibre de verre sont fêlées et si la fibre est exposée.

OBSERVER les recommandations du fabricant concernant l'entretien des échelles en fibre de verre.

S'ASSURER que tous les boulons, écrous, barres d'espacement et mécanismes de verrouillage sont solides et en bon état.

VÉRIFIER si les échelles en bois montrent des signes de pourriture ou de déformation.

PROTÉGER les échelles en bois selon les instructions du fabricant.

VÉRIFIER la droiture de tous les montants d'échelles. Une échelle tordue ou déformée est dangereuse.

REMPLACER les cordes usées ou éraillées des échelles à coulisses.

LUBRIFIER régulièrement les poulies des échelles à coulisses.

VÉRIFIER si une échelle est encore intacte après avoir tombé.

☒ NE PAS FAIRE de réparations improvisées.

NE PAS TENTER de redresser ou d'utiliser une échelle déformée.

Mise en place d'une échelle portative

Les échelles portatives sont souvent la cause de chutes qui entraînent des blessures graves. Pour éviter ces chutes, il faut reconnaître les dangers possibles et prendre les précautions nécessaires. La neige et la glace rendent le sol glissant, ce qui nécessite des précautions particulière dans l'installation d'une échelle.

☑ UTILISER une échelle adaptée à la tâche. Vérifier la robustesse de l'échelle, son type et son approbation par l'ACNOR.

OBTENIR de l'aide pour manipuler une échelle trop longue ou trop lourde.

TENIR les échelles à l'écart des fils électriques.

ENLEVER la neige, la glace, les débris, les outils et tout obstacle aux deux bouts de l'échelle.

ASSUJETIR le haut et le bas de l'échelle pour les empêcher de glisser.

METTRE des barrières et des avertissements tout autour de l'échelle si vous devez l'utiliser devant une porte ou dans un couloir.

CONSULTER les mesures spécifiquement recommandées dans les règlements sur la sécurité.

LAISSER entre le pied de l'échelle et le bas du mur une distance égalant 1/4 de la longueur utile de l'échelle.

ÉTIRER l'échelle de manière à ce qu'elle dépasse d'au moins 1 m (3 pi) la surface contre laquelle elle est appuyée.

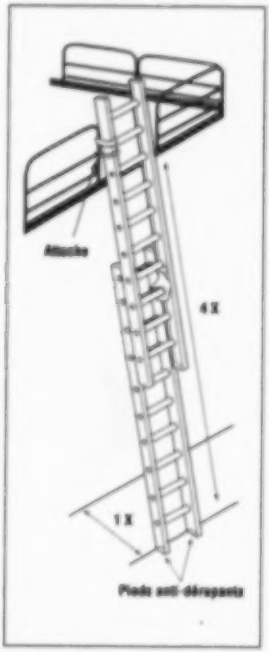

POSER l'échelle sur une base solide, utilisant des pieds antidérapants ou des blocs de calage; autrement, faire tenir l'échelle par quelqu'un.

APPUYER le haut des deux montants de l'échelle contre le support et attacher l'échelle pour l'empêcher de glisser.

NE PAS UTILISER l'échelle à l'horizontale comme madrier d'échafaudage ou comme passerelle provisoire.

NE PAS UTILISER des objets improvisés, comme une chaise, un baril ou une boîte, au lieu d'une échelle.

NE PAS UTILISER une échelle portative lorsqu'il est possible d'utiliser un échafaudage, un escalier fixe ou un autre moyen plus sûr.

NE PAS ATTACHER ensemble deux échelles courtes pour en faire une longue. Les montants ainsi formés ne sont pas assez solides pour supporter la charge supplémentaire.

NE PAS UTILISER une échelle dans un couloir, une entrée, une allée ou un autre endroit où elle peut être frappée par un passant ou un véhicule. Mettre les barrières appropriées ou fermer les portes à clé.

NE PAS APPUYER l'échelle contre une surface mobile ou flexible.

NE PAS INSTALLER une échelle sur un sol glacé ou glissant.

NE PAS ENJAMBER de l'échelle à une autre surface.

Travail avec des échelles portatives

☑ S'ASSURER qu'il n'y a pas de fil électrique aérien dans le passage de l'échelle.

PORTER un harnais de sécurité lorsqu'il faut travailler à deux mains ou à une hauteur de 3 m (10 pi) ou plus.

NETTOYER et assécher les semelles de vos chaussures avant de monter dans une échelle. Ne porter que des chaussures qui sont en bon état.

RESTER face à l'échelle pour monter, descendre ou travailler.

SE TENIR le centre du corps entre les montants de l'échelle.

MONTER une personne à la fois dans le cas d'une échelle de largeur simple; deux personnes dans le cas d'une échelle de largeur double.

TENIR les barreaux et non pas les montants en grimpant dans l'échelle, car il est ainsi plus facile de garder prise si le pied glisse.

PORTER des chaussures de protection avec semelles et talonsantidérapants.

S'ASSURER que tout équipement électrique utilisé dans l'échelle est en bon état et mis à la terre comme il se doit.

MAINTENIR à tout moment trois points de contact avec l'échelle : les deux mains et un pied ou les deux pieds et une main.

SE REPOSER fréquemment pour éviter la fatigue des bras et la désorientation lorsque le travail exige d'étirer les bras ou de lever la tête.

S'ACCROCHER d'un bras à un barreau et reposer la tête sur un autre barreau ou sur un montant si l'on est pris d'étourdissement ou de vertige. Descendre de l'échelle lentement.

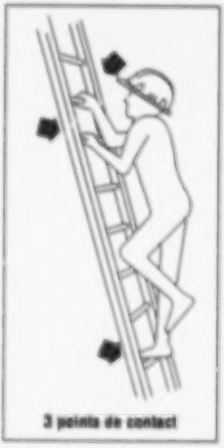

3 points de contact

NE PAS PORTER d'objets dans ses mains en montant dans une échelle. Faire hisser le matériau et accrocher les outils à sa ceinture.

NE PAS SE TENIR sur les trois barreaux supérieurs de l'échelle pour travailler. Plus on monte haut dans l'échelle, plus on risque que celle-ci dérape à la base.

NE PAS TROP S'ÉTIRER hors de l'échelle; déplacer plutôt celle-ci au besoin.

NE PAS UTILISER une échelle près des fils électriques.

4. Sécurité des scies à chaîne

☑ LIRE le guide d'utilisation de la scie à chaîne.

PORTER des équipements de protection individuelle *(voir p. 46)*.

UTILISER, régler et entretenir les scies à chaîne conformément à la norme de l'ACNOR, CSA Z62.1-M-77, et selon les instructions du fabricant. Aux États-Unis, observer la norme ANSI B175.1.

CONSULTER les lignes directrices sur la santé et la sécurité ainsi que les normes nationales (p. ex., CSA, ANSI) avant d'utiliser une scie à chaîne et s'assurer que la zone de travail est bien aérée.

Alimentation

☑ MÉLANGER l'huile et l'essence selon le dosage recommandé par le fabricant.

S'ASSURER que la zone où vous mélangez le carburant est bien aérée et qu'un extincteur est à portée de la main.

ÉVITER de mettre le carburant en contact avec la peau, surtout par temps froid.

CONSERVER le carburant dans un contenant homologué. Utiliser un entonnoir ou un bec verseur pour faire le plein et essuyer tout carburant renversé.

☒ NE PAS FUMER en faisant le plein et s'assurer qu'aucune source d'inflammation n'est présente.

NE PAS FAIRE le plein d'une scie qui est en marche ou qui est encore chaude.

Mise en marche

☑ EXAMINER la scie à chaîne avant de la mettre en marche et ne pas l'utiliser s'il lui manque des pièces ou s'il y en a qui sont lâches ou abîmées.

S'ASSURER que le guide-chaîne est bien assujetti et que la chaîne est bien ajustée, mais sans grippage.

SAVOIR comment fonctionnent les commandes avant de mettre la scie en marche.

S'ASSURER que la chaîne n'est pas bloquée avant de mettre la scie en marche.

IMMOBILISER la scie au sol, la chaîne écartée de soi et de tout obstacle, et tirer d'un coup sec sur la corde de démarrage.

LAISSER RÉCHAUFFER le moteur avant d'utiliser la scie. La chaîne ne devrait pas tourner lorsque le moteur marche au point mort. Si la chaîne continue à tourner une fois l'accélérateur relâché, arrêter la scie et régler le point mort selon les instructions du fabricant.

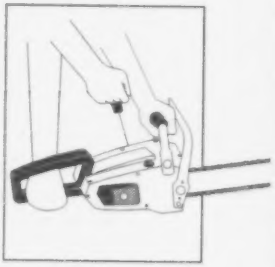

NE PAS TENIR la scie dans ses mains au moment de la mise en marche, car elle est ainsi trop difficile à maîtriser et ceci occasionne un risque de blessure grave.

NE PAS FAIRE la mise en marche à moins de 3 m (10 pi) d'un contenant qui renferme du carburant, même si ce contenant est homologué.

NE PAS ESSAYER de régler la chaîne ou le guide-chaîne alors que la scie est en marche.

Coupage

PLANIFIER chaque tâche avant de l'entreprendre et demander de l'aide au besoin.

TENIR compte à tout moment de l'emplacement des personnes qui vous entourent.

UTILISER la scie qui convient à chaque tâche, tenant compte du poids de la scie, de sa puissance et de la longueur du guide-chaîne.

TENIR la scie fermement des deux mains, les doigts et les pouces entourant bien la poignée. Ancrer fermement les deux pieds au sol.

SE TENIR en amont d'un rondin à couper au cas où celui-ci dévale.

TENIR le moteur à plein régime jusqu'à la fin de chaque coupe.

GARDER votre scie propre et exempte de sciures et d'huile.

ÉVITER la fatigue excessive. Prendre du repos pour prévenir les accidents.

NE PAS SE TENIR directement derrière la scie.

NE PAS LAISSER une scie en marche sans surveillance.

NE PAS LAISSER la scie en marche pendant les déplacements.

NE PAS TRAVAILLER seul avec une scie à chaîne.

Recul

On appelle recul le rebondissement inattendu du guide-chaîne qui se produit lorsque le bout du guide-chaîne butte contre un objet, bloquant momentanément le mouvement de la chaîne.

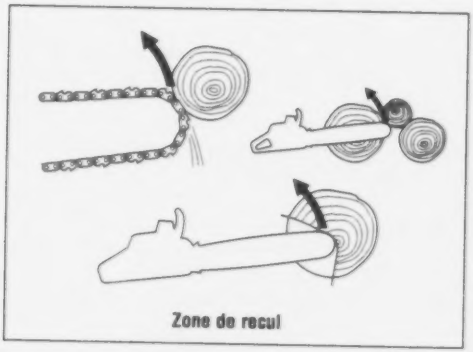

Zone de recul

Le recul le plus commun et probablement le plus violent se produit lorsque l'aire de coupe de la chaîne entre soudainement en contact avec la zone de recul, que ce soit accidentellement ou intentionnellement.

Comment réduire le risque de recul

☑ ÉVITER le contact avec la zone de recul pour empêcher la chaîne de bloquer et de faire sauter le guide hors de la trace.

SURVEILLER le bout du guide-chaîne et ne pas le laisser entrer en contact avec des rondins, avec des branches ou avec le sol pendant que la chaîne tourne.

COUPER seulement une pièce à la fois.

ACTIONNER la scie à plein régime pendant la coupe.

S'ASSURER que la chaîne est affûtée selon les instructions.

S'ASSURER que le calibre et l'espacement de la chaîne et du guide correspondent exactement.

RÉGLER le guide de profondeur conformément aux instructions du fabricant.

MAINTENIR la tension de chaîne appropriée.

TENIR la scie fermement à deux mains.

SAVOIR où se trouve le bout du guide-chaîne à tout moment.

S'ASSURER que le frein de chaîne fonctionne bien et qu'il immobilise effectivement la chaîne. L'efficacité du frein peut être gravement réduite par l'usure, l'huile, la saleté ou les sciures logées dans le mécanisme du frein.

METTRE un embout de protection à l'extrémité du guide-chaîne pour empêcher le contact avec la zone de recul. L'embout doit être enlevé pour faire des coupes creuses ou pour couper une pièce plus grosse que la longueur du guide-chaîne.

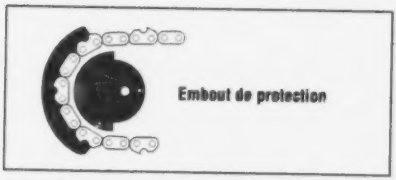

METTRE la scie dans un étui pour éviter les dommages pendant le transport et le stockage. L'étui peut aussi servir à ranger le guide d'utilisation et les outils.

IMMOBILISER la scie et son étui pendant le transport.

VIDER le réservoir de la scie dans un contenant homologué avant de ranger la scie après le travail puis mettre le moteur en marche pour vider le carburateur.

RANGER la scie dans un endroit frais et sec.

NE PAS COUPER dans la zone de recul.

NE PAS COUPER trop près du corps de la scie et risquer ainsi un contact dangereux.

NE PAS METTRE la scie sur votre épaule à moins que la chaîne ne soit enlevée ou complètement protégée.

NE PAS TRANSPORTER la scie à chaîne dans l'habitacle d'un véhicule.

Équipements de protection individuelle

Porter les vêtements de protection nécessaires pour réduire le risque de blessure. Les équipements de protection individuelle (ÉPI) suivants sont recommandés pour les gens qui travaillent avec des scies à chaîne.

Protection des yeux

Lunettes de protection et écrans faciaux homologués CSA. Les écrans faciaux fixés aux casques de protection ne suffisent pas à eux seuls. Il faut aussi porter des lunettes de protection.

Aux États-Unis, consulter la norme ANSI Z87.1a intitulée *Eye and Face Protection*.

Gants et moufles

Gants en cuir avec dessus en nylon pare-balles. Ces gants donnent une bonne prise sur la scie, absorbent de la vibration et protègent le dessus des mains.

Protection des pieds

Bottes de protection fortes, bien ajustées et homologuées CSA. Les bottes en nylon pare-balles offrent la meilleure protection contre les coupures.

Semelles en caoutchouc sur des terrains humides ou neigeux. Semelles ferrées sur des terrains accidentés.

Protection de la tête

Casque de protection de couleur voyante homologué CSA.

Aux États-Unis, consulter la norme ANSI Z89.1 intitulée *Industrial Workers Protective Headwear*.

Protecteurs auditifs

Protecteurs auditifs homologués CSA. Les scies à chaîne font beaucoup de bruit (entre 95 et 115 dBA).

Aux États-Unis, consulter la norme de l'ANSI S12.6 intitulée *Method for the Measurement of Real-Ear Attenuation of Hearing Protectors*.

Protection des jambes

Pantalon ou jambières-tablier doublés de coussins en nylon pare-balles.

Vêtements ajustés, sans revers et faits de tissu serré.

5. Chargeurs compacts

☑ LIRE et observer les instructions du fabricant.

UTILISER les barreaux et poignées de sécurité pour monter et descendre du chargeur.

OBSERVER le règlement des trois points de contact en montant et en descendant du chargeur : deux pieds et une main ou deux mains et un pied doivent être en contact en même temps.

METTRE la barre en place devant le siège et boucler la ceinture de sécurité.

GARDER les pieds sur les pédales pendant la conduite du chargeur.

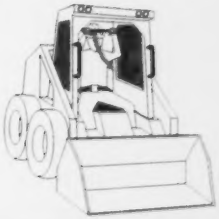

UTILISER uniquement des accessoires et des godets approuvés par le fabricant.

S'ASSURER que personne ne circule dans la zone de travail.

TENIR le godet et les accessoires aussi bas que possible.

CHARGER, décharger et tourner seulement sur du terrain horizontal.

PORTER un protecteur auditif et un casque de protection.

VÉRIFIER ce qui suit avant de mettre le moteur en marche :

- essence et huile
- liquide hydraulique
- système de refroidissement
- habitacle, barre de siège et ceinture de sécurité
- pivots du bras de relevage et du vérin hydraulique
- pneus

MONTER et descendre les pentes tout droit, le bout le plus lourd vers le haut de la pente.

NE PAS UTILISER un chargeur qui n'est pas muni d'un cadre de protection (ROP).

NE PAS DÉPASSER la charge nominale de l'appareil.

NE PAS TRANSPORTER de passagers.

NE PAS CIRCULER ni tourner lorsque les bras de relevage sont levés.

NE PAS QUITTER le chargeur lorsqu'il est en marche ou que ses bras sont levés.

NE PAS CIRCULER en travers d'une pente.

NE PAS S'APPROCHER de fils aériens.

MONTER et DESCENDRE une pente le godet PLEIN BOUT LOURD VERS LE HAUT DE LA PENTE

MONTER et DESCENDRE une pente le godet VIDE BOUT LOURD VERS LE HAUT DE LA PENTE

6. Déneigeuses

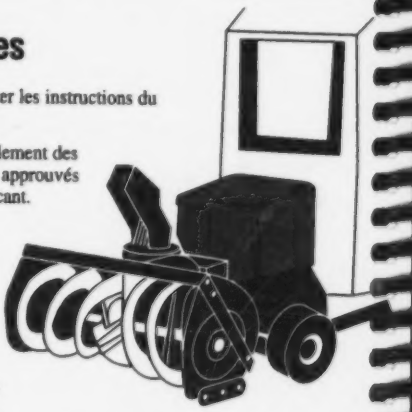

☑ LIRE et observer les instructions du fabricant.

UTILISER seulement des accessoires approuvés par le fabricant.

S'ASSURER que personne ne se trouve dans les zones de départ et de circulation.

PORTER des vêtements ajustés offrant la protection voulue contre le froid.

DÉGAGER tous les embrayages et mettre la transmission au neutre avant de faire partir le moteur.

VÉRIFIER régulièrement si les boulons de cisaillement sont bien réglés.

AJUSTER le coffrage en tenant compte du gravier ou de la pierre concassée recouvrant la surface à déneiger.

MARCHER lentement et garder une bonne prise avec le sol et les poignées pendant le déneigement.

CHANGER de direction lentement sur les pentes.

SE TENIR à l'écart du jet de sortie en tout temps.

ARRÊTER le moteur aussitôt qu'un objet est frappé. Débrancher la bougie et examiner la déneigeuse soigneusement. Faire toute réparation nécessaire.

COUPER le moteur si la déneigeuse commence à faire des vibrations anormales et voir quelle est la cause des vibrations.

S'ASSURER que les ramasseurs et toutes les parties mobiles sont arrêtées avant de nettoyer, de réparer ou d'inspecter la déneigeuse.

LAISSER la déneigeuse en marche quelques minutes après avoir fini de l'utiliser pour laisser l'impulseur et le ramasseur se dégager.

LAISSER refroidir le moteur avant de ranger la déneigeuse à l'intérieur.

PRENDRE les précautions suivantes au moment du rangement:

- couper l'alimentation
- mettre au neutre
- engager le frein de stationnement
- couper le moteur
- enlever la clé

NE PAS FAIRE de mises au point quand le moteur est en marche.

NE PAS FAIRE marcher le moteur à l'intérieur, sauf au moment du démarrage et pour sortir et rentrer la déneigeuse.

NE PAS TENTER de déneiger des pentes trop raides.

NE PAS UTILISER la déneigeuse si elle n'est pas munie des dispositifs de protection nécessaires et en bon état de marche.

NE PAS SURCHARGER la déneigeuse en essayant de travailler trop vite.

NE PAS CONDUIRE la déneigeuse à grande vitesse sur des surfaces glissantes.

NE PAS DIRIGER le jet de neige vers les gens.

NE PAS CONDUIRE la déneigeuse si la visibilité et l'éclairage sont insuffisants.

NE PAS METTRE la main dans la cage du ramasseur ni dans la goulotte de décharge pendant que le moteur est en marche. Couper le moteur et débrancher la bougie, puis utiliser un outil pour déloger une obstruction.

7. Pelletage et creusage

☑ CONSULTER les bureaux des services d'électricité et des autres services publics de votre région pour savoir où se trouvent les câbles et les tuyaux avant de creuser.

UTILISER l'outil adapté à la tâche : une bêche pour creuser et une pelle pour pelleter.

LAISSER une distance sécuritaire entre les personnes.

Pelletage

☑ CHOISIR la longueur de pelle adaptée à la tâche :

- la pelle de jardin doit se rendre entre la hauteur des coudes et celle de la poitrine
- la pelle à neige doit se rendre à la hauteur de la poitrine
- une pelle légère (environ 1,5 kg ou 3 lb) sert pour pelleter de la neige
- une pelle plus lourde (environ 3 kg ou 6,5 lb) sert pour pelleter de la terre.

Comment pelleter

❶ **Se tenir les pieds bien écartés, le pied avant proche de la pelle.**

❷ **Faire porter le poids du corps sur le pied avant et utiliser la force des jambes pour pousser la pelle.**

3 **Faire passer le poids du corps sur le pied arrière, tenant la charge près de sol.**

4 **Tourner les pieds dans la direction du lancement.**

Comment creuser

1 **Utiliser la force des jambes pour enfoncer la bêche.**

2 **Porter la charge proche du corps. S'assurer que la charge est libérée de la masse avant de soulever.**

Notes

Le poids total de la pelle et de la charge devrait être entre 5 et 7 kg (10 et 15 lb).

Le pelletage le plus efficace se fait à raison de 15 à 20 pelletées la minute, mais ce rythme ne doit pas être soutenu pendant plus de 15 minutes.

8. Manutention manuelle

Comment soulever

Ranger les sacs et les boîtes à la hauteur de la taille.

Ne pas se plier en deux et tenter de soulever la charge d'un seul coup.

Pour soulever une charge du sol

1. Mettre l'objet debout.

2. Placer un genou contre l'objet.

3. Tirer l'objet vers soi le long de la cuisse.

4. Mettre l'objet sur la cuisse de l'autre jambe.

5. Se lever tout droit.

6. Marcher le dos droit pour transporter la charge.

Transfert du poids

☑ RÉDUIRE l'effort pour le dos en faisant passer le poids d'une jambe à l'autre. Éviter de tordre le dos. Un peu d'élan facilite le déplacement de la charge.

SUIVRE les étapes suivantes pour déplacer des objets lourds ou encombrants :

1 **Tirer l'objet vers vous.**

2 **Faire porter votre poids du côté de l'objet à soulever.**

3 **Soulever seulement à la hauteur nécessaire.**

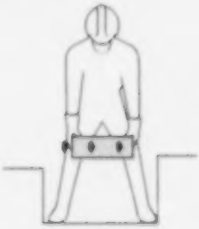

4 **Faire passer votre poids à l'autre jambe.**

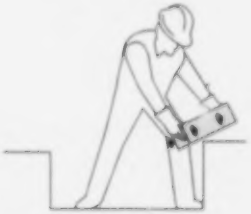

5 **Glisser l'objet en place.**

9. Mise en marche d'un camion—Inspection extérieure

☑ LIRE et observer les instructions du fabricant.
INSPECTER votre véhicule chaque jour.
ADOPTER une méthode d'inspection régulière.

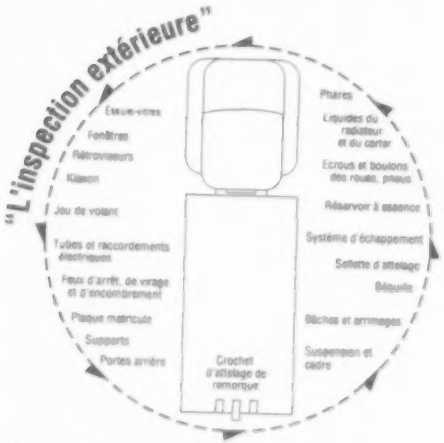

Avant de conduire

☑ AJUSTER le siège et les commandes.

ATTACHER la ceinture de sécurité s'il y a un cadre de protection (ROP).

VÉRIFIER le bon fonctionnement des dispositifs suivants:

Frein de stationnement—résiste à une légère accélération

Frein avant—retient, arrête le véhicule sans secousse

Embrayage et changement de vitesse—transition sans secousse ni sursaut

Volant—tourne avec souplesse

Lumières—phares et feux d'avertissement et de virage fonctionnent tous

Tableau de bord—les commandes, feux et indicateurs fonctionnent tous

Toutes les pièces mobiles—pas de bruits insolites

Klaxon—bon fonctionnement

10. Déchets infectieux

On compte parmi les déchets infectieux les excréments des humains et des animaux ainsi que toute substance contaminée par du sang ou du liquide organique.

Il arrive, par exemple, que les gens trouvent des aiguilles, des seringues, des préservatifs ou d'autres objets jetés après avoir été contaminés par du sang ou d'autres liquides organiques. Ces objets doivent être traités avec beaucoup de précautions, car ils peuvent être porteurs de microbes qui peuvent vous rendre très malade. Les principaux risques sont l'hépatite B et le SIDA.

☑ DEMANDER à votre superviseur la formation nécessaire pour:

- manier et éliminer sans danger les déchets infectieux
- comprendre les risques en cause
- connaître votre rôle et vos responsabilités
- connaître les règlements pertinents

CONSIDÉRER comme infectieux tout déchet contaminé.

PRENDRE des précautions particulières contre les piqûres d'aiguilles.

MANIPULER soigneusement tout déchet contaminé pour éviter le contact et les blessures accidentelles.

PORTER des gants et des bottes de protection résistant à la perforation.

JETER tout déchet infectieux dans un contenant résistant à la perforation, notamment une poubelle ou une boîte à couvercle étanche doublée de plastique imperméable et increvable.

Symbole de danger d'infection

POSER un symbole de danger d'infection sur le contenant.

TÉLÉPHONER à votre bureau régional de l'unité sanitaire ou de la police pour demander de l'aide.

NE PAS COMPRIMER les déchets infectieux, car ceci peut propager la contamination.

NE PAS METTRE de déchets infectieux avec le reste des ordures.

NE PAS METTRE les mains dans une poubelle ou un réceptacle renfermant des déchets infectieux.

5e partie

Grandes lignes de la sécurité du milieu de travail

1. Sécurité des produits chimiques
2. Bruit
3. Sécurité-incendie
4. Substances provenant des arbres et des plantes
5. Rayonnements ultraviolets (UV)

1. Sécurité des produits chimiques

Voici les grandes lignes de la sécurité du travail avec des produits chimiques.

- seuls les employés ayant reçu la formation nécessaire peuvent travailler avec des produits chimiques
- lire l'étiquette pour voir quels sont les dangers possibles
- consulter la FTSS (fiche technique sur la sécurité des substances) pour connaître la toxicité du produit et la façon de l'employer sans danger et les équipements de protection individuelle
- porter les vêtements et équipements de protection individuelle recommandés
- ne pas fumer, boire ni manger pendant que vous utilisez des produits chimiques
- signaler tout accident ou déversement à votre superviseur
- laver les vêtements contaminés séparément des autres

2. Bruit

Les travailleurs qui utilisent de l'équipement bruyant, notamment des scies à chaîne, des marteaux piqueurs et des machines de terrassement, sont souvent exposés à des niveaux de bruit nuisibles.

Le bruit est trop fort si :

- vous avez de la difficulté à entendre la personne avec qui vous parlez
- les oreilles vous sonnent après une exposition prolongée
- votre ouïe est affaiblie à la fin d'un quart de travail, mais elle se rétablit le lendemain

Une personne exposée au bruit pendant un certain nombre d'années peut subir une perte d'ouïe incurable. Tous ne sont pas atteints de la même manière, mais le nombre de personnes atteintes augmente avec le niveau de bruit et la durée de l'exposition.

La force du bruit est exprimée en dB(A), c'est-à-dire en unités de décibels pondérés A. Le tableau suivant donne les niveaux de dB(A) de divers bruits familiers.

Hache-bois	100 110 dB(A)
Mototondeuse, motoneige	95 105
Scie à chaîne	95 105
Déneigeuse de trottoir	90 100
Épandeuse de sable et de sel	90 100
Limite d'exposition	**85 90**
Aspirateur	80 85
Conversation normale	60 65
Chuchotement	30 40

Les règlements sur le bruit fixent les limites d'exposition à 85-90 dB(A) pour une exposition de huit heures par jour, cinq jours par semaine. Ces limites ont pour but d'éliminer ou de réduire autant que possible les risques de perte d'ouïe.

La meilleure méthode de protection contre le bruit consiste à utiliser des machines moins bruyantes, mais si cela n'est pas possible, vous devriez porter les protecteurs auditifs recommandés par votre employeur.

3. Sécurité-incendie

Les incendies sont souvent déclenchés par des étincelles, de la friction, une flamme nue ou un fumeur et des combustibles répandus.

Les petits feux peuvent être éteints au moyen d'un extincteur portatif. L'extincteur est choisi en fonction du genre de feu à éteindre et toute personne pouvant être appelée à utiliser un extincteur doit recevoir la formation nécessaire.

Catégorie d'incendie	Type de feu	Extincteur approuvé
	bois, papier, tissu	Type A; Type A-B
	essence, peintures, huiles, graisses	Type A-B; Type B-C; Type A-B-C
	câblage électrique, boîte à fusibles	Type B-C; Type A-B-C

En cas d'indencie, vous devez suivre les consignes de sécurité établies par votre employeur.

4. Substances provenant des arbres et des plantes

Le contact de la peau avec certaines herbes et plantes peut causer l'irritation et la dermatite. Sachez quelles sont les plantes avec lesquelles vous entrez en contact et surveillez tout signe d'allergie. Pour obtenir de l'information à ce sujet, communiquez avec le *Canadian Poisonous Plant Information System* à l'adresse suivante :

Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques
Agriculture et agro-alimentaire Canada
Salle B147
Édifice K W Neatly
960, avenue Carling
Ottawa, ON K1A 0C6
http://agres:1080/brd/poisonpl/title.html

5. Rayonnements ultraviolets (UV)

L'exposition aux rayonnements ultraviolets peut endommager la peau et les yeux. Ces rayonnements sont une partie invisible du rayon solaire dont les risques sont plus importants pendant les mois d'été. En hiver, ils peuvent également être dommageables, que ce soit par l'exposition directe ou par les reflets sur la neige, le sable ou le ciment.

Effets sur la peau

Ce sont les rayonnements UV qui font bronzer la peau et qui produisent du rougissement (érythème) ou des brûlures. L'exposition prolongée augmente le risque de cancer de la peau.

Les effets nuisibles des rayonnements UV peuvent être accentués par certaines substances dites agents de photosensibilisation. Ce sont notamment des médicaments, tranquilisants, cosmétiques, plantes, mauvaises herbes et produits renfermant de la créosote de houille. Si vous prenez des médicaments, consultez votre médecin concernant leur effet sur votre sensibilité au soleil. Quoi qu'il en soit, essayez de réduire votre exposition aux rayonnements UV.

Effets sur les yeux

Les yeux sont particulièrement sensibles aux rayonnements UV. Même une exposition brève peut occasionner de la douleur et des affections temporaires, notamment le larmoiement et l'embrouillement de la vue. Certains de ces effets peuvent tarder à se manifester. L'exposition prolongée augmente le risque de cataractes.

Indice UV

Le service météorologique d'Environnement Canada évalue l'intensité des rayonnements UV sur une échelle de 0 à 10. Les conséquences possibles des divers niveaux de rayonnements UV figurent au tableau en page suivante.

INDICE UV	CATÉGORIE	TEMPS DE L'ANNÉE AU SUD DU CANADA	CONSÉQUENCES
9 et plus	Extrême (rare au Canada)	De mai jusqu'au milieu d'août	Il peut y avoir coup de soleil et lésion de la peau en moins de 15 minutes. Réduire l'exposition à son minimum et prendre toutes les précautions voulues.
7 à 9	Élevé	De mai jusqu'au milieu d'août (midi)	Il peut y avoir coup de soleil et lésion de la peau en assez peu de temps. S'exposer aussi peu que possible et prendre toutes les précautions voulues.
4 à 7	Modéré	Printemps et tôt l'automne	Prendre des précautions pour limiter l'exposition au soleil. Une exposition modérée peut encore occasionner des brûlures.
< 4	Faible	Automne et hiver	Un minimum de précaution est nécessaire pour des activités normales. Une exposition prolongée peut encore occasionner des lésions de la peau.

Les précautions suivantes sont recommandées pour réduire autant que possible l'exposition aux rayons UV pendant le travail à l'extérieur.

- Éviter le soleil au milieu de la journée, de 11 h à 16 h en été.
- Porter des vêtements en tissu serré pour bloquer les rayons solaires.
- Porter un chapeau à grands rebords pour vous protéger le visage, le cou et les oreilles.
- Appliquer sur la peau exposée une lotion antisolaire résistant à l'eau et dont le facteur de protection solaire (FPS) est d'au moins 15 contre les rayons UVA et UVB.
- Porter des lunettes de soleil qui protègent contre les rayonnements UV. Les lunettes de soleil et les lunettes de protection en plastique filtrent bien les rayons UV.
- Éviter l'exposition inutile. Rester à l'ombre lorsqu'il n'est pas nécessaire d'être au soleil.

Facteur de protection solaire (FPS)

Ce facteur mesure la capacité que possèdent divers produits de protéger la peau contre les rayonnements UV. Plus le chiffre du facteur est élevé, plus la protection est grande (p. ex., FPS30 protège mieux que FPS15).

6e partie

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

1. Liste de pointage des ÉPI
2. Lunettes de protection
3. Chaussures de protection
4. Casques de sécurité
5. Protection antibruit
6. Gants de protection
7. Appareils respiratoires

1. Liste de pointage des équipements de protection individuelle (ÉPI)

- ❑ Savez-vous quels sont les ÉPI réglementaires pour les tâches que vous effectuez?
- ❑ Connaissez-vous la politique officielle de votre entreprise concernant le port des ÉPI?
- ❑ Avez-vous lu les normes/règlements visant le port des ÉPI pour des travaux particuliers?
- ❑ Vous et votre comité ou représentant santé sécurité avez-vous vérifié les règles, méthodes et normes relatives aux ÉPI?
- ❑ Vous et votre comité ou représentant santé sécurité aidez-vous à déterminer quels sont les ÉPI nécessaires?
- ❑ Vérifiez-vous les étiquettes et les FTSS des produits chimiques pour voir quels sont les ÉPI nécessaires?
- ❑ Les ÉPI que vous portez sont-ils homologués par un organisme autorisé (CSA, ONGC, NIOSH, ANSI)?
- ❑ Avez-vous été consulté concernant l'emploi des ÉPI?
- ❑ Des choix de divers ÉPI appropriés vous sont-ils offerts?
- ❑ Des ÉPI appropriés sont-ils mis à votre disposition?
- ❑ Utilisez-vous les ÉPI conformément aux recommandations?
- ❑ Vos ÉPI sont-ils bien ajustés?
- ❑ Savez-vous comment vérifier si les ÉPI sont portés comme il se doit (p. ex., ajustement des appareils respiratoires)?
- ❑ Vous a-t-on appris comment faire le nettoyage et l'entretien de vos ÉPI?
- ❑ Avez-vous les capacités de rangement et de nettoyage nécessaires?
- ❑ Retournez-vous les équipements usés ou abîmés pour en recevoir des neufs?
- ❑ Faites-vous le nettoyage et l'entretien des ÉPI régulièrement?
- ❑ Votre supervision vérifie-t-elle le bon état des ÉPI?
- ❑ Votre direction vérifie-t-elle chaque année le choix et l'emploi des ÉPI appropriés?

* Aux États-Unis, les organismes de normalisation sont le NIOSH, l'OSHA et l'ANSI. Consulter le bureau de l'OSHA le plus rapproché.

2. Lunette de protection

Comment reconnaître les lunettes de protection

Lentilles : Les lunettes homologuées CSA ont des lentilles en verre, en plastique ou en polycarbonate. Ces lentilles sont plus robustes que l'ordinaire. Elles résistent au choc et elles peuvent être correctrices ou non (plano).

Marquage des lentilles : Le sigle du fabricant est marqué ou gravé à l'eau forte sur toutes les lentilles de protection approuvées.

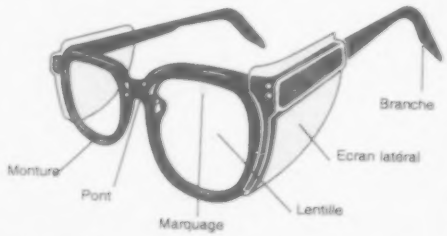

Montures : Les montures des lunettes de protection sont plus robustes que l'ordinaire. Elles sont souvent résistantes à la chaleur et elles sont conçues pour maintenir un écart entre les lentilles et les yeux.

Marquage des montures : Toutes les montures répondant à la norme Z94-3 de l'ACNOR portent une empreinte à cet effet et le sigle CSA peut apparaître sur leurs branches. Aux États-Unis, consulter la norme ANSI Z87.1 concernant la protection du visage et des yeux.

Ajustement des lunettes de protection

☑ S'ASSURER que les lunettes de protection sont bien ajustées. La taille des lentilles, du pont et des branches varie d'une personne à l'autre et chacun doit donc porter seulement les lunettes qui lui ont été ajustées.

VEILLER à ce que les branches des lunettes de protection fassent confortablement le tour des oreilles et à ce que la monture soit aussi près que possible du visage, reposant adéquatement sur le pont du nez.

Entretien des lunettes de protection

Les lunettes de protection doivent être entretenues convenablement.

☑ NETTOYER chaque jour les lunettes selon les instructions du fabricant et éviter tout traitement qui pourrait égratigner les lentilles. Les égratignures nuisent à la vision et peuvent affaiblir les lentilles en verre.

RANGER les lunettes de protection dans un endroit sec et propre où elles ne risquent pas de tomber ou d'être écrasées. Les garder dans un étui lorsqu'elles ne servent pas.

REMPLACER les lunettes de protection lorsqu'elles sont égratignées, piquées, brisées, déformées ou mal ajustées. Des lunettes abîmées nuisent à la vision et n'assurent pas la protection voulue.

COMPARAISON DES MATÉRIAUX DE LENTILLES

Matériaux	Avantages	Désavantages
Verre	• Résiste aux égratignures • Meilleure transmission visuelle • Meilleur filtrage des rayons infrarouges et ultraviolets • Plus grand nombre de lentilles spécialisées	• Résistance ordinaire au choc • Résistance au choc réduite par les piqûres • Plus lourds que le polycarbonate et le plastique
Polycarbonate	• Offre la meilleure résistance au choc • Plus léger que le verre (37% du poids) • Plus flexible que le verre, plus facile à mettre en place • Transmission visuelle élevée (91%)	• S'égratigne plus facilement que le verre • Choix de teintes limité
Plastique	• Plus fort que le verre • Meilleur choix de teintes que le polycarbonate • Plus léger que le verre (40% du poids) • Résiste le mieux aux éclaboussures et crachements de métal	• S'égratigne plus facilement que le polycarbonate • Résiste moins au choc que le polycarbonate

Note: Seules les lentilles en plastique et en polycarbonate sont homologuées CSA.

3. Chaussures de protection

Les chaussures de protection sont conçues pour protéger les pieds contre toutes sortes de lésions, notamment le choc, la compression et la perforation.

☑ CHOISIR le genre de chaussure approprié selon le risque en cause. Consulter les normes CSA Z195 *Chaussures de protection* au Canada ou ANSI Z41-1991 aux États-Unis.

OBTENIR des chassures homologuées CSA, veillant à ce qu'elles offrent la protection nominale correspondant au risque en cause et à ce que leurs semelles conviennent aux conditions de travail effectives.

MARCHER dans les nouvelles chaussures pour s'assurer qu'elles sont confortables.

LACER les bottes jusqu'en haut pour bénéficier du support et de la protection que les tiges offrent contre les lésions des chevilles.

IMPERMÉABILISER les chaussures au moyen d'un produit approprié.

PORTER un protecteur métatarsien qui recouvre le dessus du pied de la cheville aux orteils s'il y a risque de blessure à cette partie du pied.

VÉRIFIER les chaussures régulièrement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées.

RÉPARER ou remplacer les chaussures usées ou défectueuses.

Choix des chaussures de protection

Les chaussures de la Classe I peuvent résister à un poids de 50 lb tombé d'une hauteur de 22 po.

Vert

Plus les symboles:

Perforations

Haute tension

Les chaussures de cette classe peuvent être portées pour les genres de travaux suivants :

- transport des marchandises
- aciéries
- construction
- exploitation minière
- industries de l'automobile
- moulins à papier
- exploitation forestière

Les chaussures de la Classe II peuvent résister à un poids de 50 lb tombé d'une hauteur de 16 po.

Plus les symboles :

Jaune

Perforations

Haute tension

Les chaussures de cette classe peuvent être portées pour les genres de travaux suivants :

- entreposage
- usinage
- industries de l'automobile
- avionneries
- fabricants de peintures
- gros appareils ménagers
- services d'incendie

Les chaussures de la Classe III peuvent résister à un poids de 50 lb tombé d'une hauteur de 10,5 po.

Plus les symboles:

Rouge

Perforations

Haute tension

Les chaussures de cette classe peuvent être portées pour les genres de travaux suivants :

- manufacture de petits objets
- commerce au détail
- surveillance
- bureaux
- hôpitaux
- postes d'essence
- sécurité
- services ambulanciers

4. Casques de sécurité

Le casque de sécurité se compose d'une coque et d'une coiffe qui doivent toutes deux être vérifiées et entretenues régulièrement pour donner les résultats escomptés.

CHOISIR le casque approprié pour la tâche, conformément à la norme CSA Z94.1, «Casques de sécurité pour l'industrie» au Canada.

● Type I	Casque à rebord
● Type II	Casquette avec ou sans visière
● Classe A	Usage général, protection limitée contre le courant électrique
● Classe B	Protection contre le courant de haute tension
● Classe C	Usage général; métallique; aucune protection contre le courant électrique

Aux États-Unis, consulter la norme ANSI Z89.1, «Industrial Workers Protective Headwear».

VÉRIFIER le casque avant chaque utilisation.

NE PAS METTRE les casques dans la fenêtre arrière des véhicules pendant le transport car ceci risque de causer des blessures graves en cas d'accident.

Coque

La coque est dure et légère. Sa forme fait dévier les objets qui la frappent. Il importe de l'entretenir convenablement.

EXAMINER la coque et la remplacer si elle montre des signes d'usure, des égratignures ou des rainures. Une coque exposée à la chaleur, au soleil ou aux produits chimiques peut devenir raide et cassante. La coque présente parfois des réseaux de fissures ou une apparence terne ou poudreuse.

REMPLACER le casque aussitôt que des fissures commencent à apparaître. Ne pas attendre que celles-ci se répandent ou s'élargissent.

REMPLACER tout casque qui a reçu un coup, même s'il ne semble pas endommagé.

ÉLIMINER et détruire tout casque dont les propriétés protectrices semblent douteuses.

NE PAS PERCER la coque du casque ni la modifier d'une façon quelconque car on risque ainsi de réduire la capacité de protection du casque.

NE PAS APPLIQUER de peinture sur une coque en plastique car les solvants que renferme la peinture peuvent rendre le plastique cassant et plus susceptible de craquer. Utiliser de préférence du ruban réflecteur pour identifier les casques au moyen de chiffres ou de symboles. La peinture n'abîme toutefois pas les casques en métal.

NE PAS EMPLOYER de doublures d'hiver renfermant des matériaux métalliques ou conducteurs d'électricité.

NE PAS METTRE d'étiquettes métalliques sur les casques de classe B.

NE PAS PASSER la courroie jugulaire par dessus le rebord ou la visière des casques de classe B.

Coiffe

La coiffe maintient le casque en place sur la tête du porteur, assurant un dégagement qui agit comme amortisseur et permet à l'air de circuler librement entre le casque et la tête du travailleur.

AJUSTER le bandeau de manière à ce que le casque reste en place lorsque le porteur se penche, mais sans lui serrer la tête au point de lui faire une empreinte au front.

S'ASSURER que la coiffe est en bon état. Son rôle premier est d'absorber le choc.

VÉRIFIER de près si les fentes d'attache sont fissurées ou déchirées, si le tissu s'effiloche ou s'il y a un signe quelconque d'usure.

VÉRIFIER soigneusement les pattes de fixation de la coiffe. La sueur et l'huile à cheveu peuvent causer de l'usure. Même un emploi normal peut endommager la coiffe à la longue.

REMPLACER la coiffe si elle a des lamelles brisées ou déchirées.

NE RIEN METTRE à l'intérieur du casque de sécurité. Un espace doit être maintenu entre la coque du casque et la tête du porteur pour que le choc soit absorbé en cas de coup sur la tête.

Entretien et inspection

Il faut bien entretenir un casque de protection pour lui conserver ses propriétés et obtenir la sécurité attendue. La durée du casque dépend de son usage normal et de son exposition à la chaleur, au froid, aux produits chimiques et aux rayonnements ultraviolets.

NETTOYER la coque et la coiffe régulièrement.

UTILISER une éponge mouillée ou une brosse souple avec un détergent doux et bien rincer à l'eau claire pour enlever toute saleté ou tache.

5. Protection antibruit

Les protecteurs auditifs réduisent la force du bruit qui parvient aux oreilles.

L'efficacité de la protection est gravement réduite si les protecteurs sont mal ajustés ou s'ils ne sont pas portés régulièrement.

Le protecteur auditif doit avoir les qualités suivantes :

- approprié pour la tâche, conformément à la norme CSA Z94.2,«Protecteurs auditifs», au Canada, ou tel que recommandé par l'OSHA aux États-Unis
- capable de réduire efficacement le niveau de bruit parvenant aux oreilles; voir la documentation du fabricant
- répond aux critères de réduction du bruit exprimés en NRR ou en dB(A); la valeur NRR moins 7 égale la valeur dB(A); p. ex., NRR 20 égale 13 dB(A)
- assez confortable pour que le travailleur l'accepte et le porte sur toute la durée de son exposition au bruit.

Les bouchons d'oreilles se mettent dans le conduit auditif pour bloquer celui-ci. Certains sont formés d'avance, d'autres sont malléables (duvet de verre, plastique mousse, cire de coton).

Les bouchons d'oreilles jetables ne doivent pas être réutilisés.

Les bouchons de conduits auditifs sont en réalité deux bouchons d'oreilles maintenus en place à l'ouverture des conduits auditifs au moyen d'un arceau.

Les casques antibruit sont formés de deux coques dures garnies de matériau insonorisant et de coussinets, qui sont maintenues en place sur les oreilles au moyen d'un arceau.

NE PAS UTILISER un casque d'écoute au lieu d'un protecteur auditif.

NE PAS MODIFIER les protecteurs auditifs.

Entretien des protecteurs auditifs

CONSULTER les instructions du fabricant concernant l'entretien.

VÉRIFIER régulièrement le degré d'usure des protecteurs auditifs.

REMPLACER les coussinets et les bouchons qui ne sont plus souples.

REMPLACER les protecteurs lorsque les arceaux sont étirés au point de ne plus tenir les coussinets bien en place sur les oreilles.

DÉMONTER les cache-oreilles pour les nettoyer.

LAVER les protecteurs auditifs avec un détergent liquide doux et de l'eau tiède, puis rincer à l'eau tiède claire.

ÉVITER de mouiller le matériau insonorisant à l'intérieur des coussinets.

UTILISER une brosse souple pour enlever l'huile et la saleté qui peuvent faire durcir les coussinets.

EXPRIMER l'excès d'humidité et mettre les coussinets ou les bouchons d'oreilles à sécher sur une surface propre.

Ajustement des protecteurs auditifs

☑ SUIVRE les instructions du fabricant.

AVOIR les mains propres avant de toucher des bouchons d'oreilles.

S'ASSURER que le protecteur auditif porte solidement dans l'ouverture du conduit auditif ou contre la tête autour des oreilles.

COMPARAISON DES PROTECTEURS AUDITIFS

Bouchon d'oreilles	Casque antibruit
Avantages	***Avantages***
• Petits et faciles à transporter • Faciles à porter avec d'autres dispositifs de proctection (p.ex.,casques antibruit) • Plus confortables dans des aires de travail chaudes ou humides • Plus commodes dans des aires de travail confinées	• Moins de variance entre les utilisateurs • Conçus pour s'adapter à presque toutes les têtes • Faciles à voir de loin pour fins de surveillance • Plus difficiles à perdre • Peuvent se porter malgré des infections bénignes de l'oreille
Désavantages	***Désavantages***
• Prennent plus de temps à ajuster • Plus difficiles à mettre en place et à enlever • Exigent plus de mesures hygiéniques • Peuvent irriter le conduit auditif	• Plus lourds et moins faciles à transporter • Moins faciles à porter avec d'autres dispositifs de protection • Moins confortables pour les gens qui travaillent dans des aires chaudes et humides • Incommodes dans les espaces confinés

6. Gants de protection

Il existe diverses façons de se protéger les mains contre toutes sortes de dangers : crèmes protectrices, protège-doigts, doigtiers, dés, coussinets manuels, moufles et gants.

☑ CHOISIR le genre de protection des mains qui convient pour les risques auxquels vous êtes exposé (voir le tableau en page suivante).

SUIVRE les instructions du fabricant concernant l'entretien des gants.

S'ASSURER que les gants sont de la bonne taille.

S'ASSURER que les gants couvrent toute la peau exposée, ne laissant pas d'espace entre le gant et la manche du vêtement.

LAVER les gants de protection contre les produits chimiques avant de les enlever.

EXAMINER les gants et les mettre à l'essai avant de les utiliser.

GONFLER les gants en caoutchouc ou en tissu synthétique pour vérifier leur étanchéité.

Vérification de l'étanchéité des gants

☒ NE PAS PORTER de gants ayant des parties métalliques pour travailler près des équipements électriques.

NE PAS PORTER de gants usés ou abîmés.

NE PAS PORTER de gants susceptibles d'être coincés et entraînés par de l'équipement mobile.

CHOIX DE PROTECTION DES MAINS

Risque	Degré de danger	Matériaux de protection
Abrasion	Grave	Caoutchouc épais renforcé, cuir épais renforcé de brins
	Moins grave	Caoutchouc, plastique, cuir, polyester, nylon, coton
Angles vifs	Grave	Métal, maille, cuir épais renforcé de brins, maille Kevlar-acier
	Moins grave	Cuir, tissu éponge aramide
	Léger, travail délicat	Cuir léger, polyester, nylon, coton
Produits chimiques et liquides	Consulter l'ACGIH, la FTSS du produit, le fabricant ou le CCHST concernant la résistance aux produits chimiques	Selon le risque à prévenir et la cote de la tâche, caoutchouc naturel, néoprène, caoutchouc butyle, Viton, polychlorure de vinyle, polyalcool de vinyle ou autre substance spécifiée
Froid		Cuir, plastique ou caoutchouc isolé, laine, coton
Électricité		Gants isolants en caoutchouc approuvés pour le courant approprié avec couvre-gants en cuir
Chaleur	Moyennement élevé (jusqu'à 350°C)	Nomex, Kevlar, cuir résistant à la chaleur avec doublure
	Chaud (jusqu'à 200°C)	Nomex, Kevlar,cuir résistant à la chaleur, tissu éponge aramide
	Moins chaud (jusqu'à 100°C)	Cuir chromé, tissu éponge
Tâches générales		Coton, crème protectrice, tissu éponge, cuir
Produits contaminés		Film de plastique mince, cuir léger, coton, polyester, nylon
Rayonnements		Caoutchouc, plastique ou cuir doublé de plomb

7. Appareils respiratoires

- ☑ S'ASSURER que l'appareil respiratoire est approprié et qu'il est bien ajusté.

EXAMINER l'appareil avant et après chaque usage ainsi qu'au moment du nettoyage.

EXAMINER au moins une fois par mois ainsi qu'après chaque usage l'équipement destiné à servir en cas d'urgence.

REMPLACER toute pièce fissurée, déchirée, cassée ou manquante.

SUIVRE les instructions du fabricant et observer les normes CSA Z94.4 et ANSI Z88.2 relatives à l'entretien.

Masque

- ☑ S'ASSURER qu'il n'y a ni trou ni déchirure.

S'ASSURER que les lentilles ne sont pas fissurées, égratignées ou mal ajustées. Dans le cas d'un masque complet, s'assurer qu'il ne manque pas de pinces.

S'ASSURER que le pince-nez métallique s'adapte bien au pont du nez lorsqu'il s'agit d'un appareil respiratoire jetable.

Serre-tête et jeu de brides

- ☑ VÉRIFIER l'intégrité des fibres de toile.

VÉRIFIER s'il y a perte d'élasticité.

METTRE à l'épreuve les jeux de brides très usés.

Soupapes d'inspiration et d'expiration

- ☑ S'ASSURER que les soupapes et leurs sièges sont exempts de résidus de détergents, de poussières ou de saletés risquant de réduire leur étanchéité ou leur efficacité.

REMPLACER les capuchons de soupapes défectueux ou manquants.

Filtres

- ☑ S'ASSURER que le filtre et le masque sont faits pour servir ensemble et qu'ils sont homologués à cette fin.
- VÉRIFIER si le filtre est conçu pour parer au risque en cause et homologué à cette fin.
- VÉRIFIER l'usure des filetages du filtre et du masque.
- S'ASSURER que le carter du filtre est exempt de fissures et de coches.

Approvisionnement en air

- ☑ S'ASSURER que les tuyaux et raccords d'air ne sont pas cassés ou fissurés et qu'ils ne font pas de becs.
- VÉRIFIER la solidité des raccords.
- VÉRIFIER le bon fonctionnement et le bon état des robinets d'air, régulateurs et autres dispositifs d'aérage.
- VÉRIFIER si les robinets et régulateurs sont réglés selon les recommandations du fabricant.
- CONTRÔLER le fonctionnement des épurateurs d'air ainsi que des avertisseurs de surchauffe et de contamination au monoxyde de carbone.
- S'ASSURER que les filtres protecteurs sont intacts et qu'ils s'ajustent bien aux masques (cagoules et blouses, le cas échéant).

Bloc-piles des appareils respiratoires

- ☑ SUIVRE les instructions du fabricant concernant la charge et la décharge.
- DÉCHARGER complètement les piles nickel-cadmium avant de les charger.
- S'ASSURER que les batteries sont chargées à plein avant de les mettre en service.

Réparation, nettoyage et rangement

SUIVRE les instructions du fabricant.

LAVER et RINCER selon les instructions du fabricant.

FAIRE SÉCHER sur un support, une surface propre ou une corde à linge, plaçant le masque de manière à ce que la pièce faciale ne soit pas déformée au séchage.

RANGER l'appareil respiratoire après chaque quart de travail, le mettant bien à l'abri de la poussière, des rayons solaires, de la chaleur, du froid extrême, de l'humidité excessive et des produits chimiques.

NETTOYER et désinfecter après chaque usage les appareils respiratoires utilisés par plus d'une personne.

CONFIER la réparation des appareils respiratoires uniquement à du personnel qualifié et formé à cette fin.

TENIR un dossier des inspections et réparations.

ENLEVER toute saleté.

S'ASSURER que les appareils respiratoires n'ont pas été déformés au rangement.

NE PAS UTILISER de solvant pour le nettoyage.

NE PAS INTERCHANGER les pièces fournies par différents fabricants.

7e partie

Législation sur l'hygiène et la sécurité du travail

Au Canada

1. **Législation canadienne sur l'hygiène et la sécurité du travail**
   - Responsabilités des gouvernements
   - Droits et responsabilités des travailleurs
   - Responsabilités des superviseurs
   - Responsabilités des employeurs
   - Le comité mixte d'hygiène et de sécurité
   - Rôle du comité mixte d'hygiène et de sécurité
   - Refus de travailler
   - Arrêt de travail
2. **Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**
   - Symboles et catégories de dangers

Aux États-Unis

3. **Législation santé sécurité aux États-Unis**
   - Aperçu général
   - Obligations des employeurs
   - Obligations des employés
   - Principales dispositions
   - Déclaration des dangers
   - Mises en garde et symboles des dangers

Le but de la législation sur l'hygiène et la sécurité du travail (HST) est de protéger les travailleurs contre les dangers auxquels ils peuvent être exposés en milieu de travail. Cette législation définit les principaux droits et les responsabilités de l'employeur, du superviseur et du travailleur.

La législation attribue aux travailleurs et aux employeurs une responsabilité conjointe en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Les employeurs sont responsables de fournir un lieu de travail salubre et sécuritaire. Les employés sont responsables d'observer les règles de prudence adoptées par les employeurs.

Au Canada

1. Que dit la législation sur l'HST?

Chaque province, tout comme le gouvernement fédéral, possède sa propre législation d'HST. Malgré les détails qui varient d'une administration à l'autre, ces diverses lois possèdent toutes les mêmes éléments de base, qui sont les suivants :

Responsabilités des gouvernements

i) établissement et application de la législation sur l'hygiène et la sécurité du travail
ii) inspection des lieux de travail
iii) diffusion de l'information
iv) promotion de la formation, de l'éducation et de la recherche.

Droits des travailleurs

i) droit de refuser d'effectuer une tâche dangereuse
ii) droit de participer aux activités liées à la santé et à la sécurité sur les lieux de travail par l'entremise d'un

comité mixte d'hygiène et de sécurité du travail (CMHST) ou d'un représentant d'HST

iii) droit de connaître les dangers actuels ou éventuels qui existent sur les lieux de travail

Responsabilités des travailleurs

i) travailler conformément à la loi et aux règlements relatifs à l'HST

ii) utiliser l'équipement et les vêtements de protection individuelle prescrits par l'employeur

iii) signaler les risques et les situations dangereuses observés sur les lieux de travail.

iv) travailler prudemment

Responsabilités des employeurs

i) créer et maintenir un comité mixte d'hygiène et de sécurité du travail ou faire choisir par les travailleurs au moins un représentant d'HST

ii) prendre toutes les précautions raisonnables pour assurer la sécurité des lieux de travail

iii) donner aux employés la formation et les renseignements nécessaires concernant les dangers éventuels

iv) fournir les équipements de protection individuelle nécessaires et s'assurer que les travailleurs savent les utiliser correctement

v) signaler immédiatement au service gouvernemental responsable de l'HST toute incidence de lésion grave

vi) donner à tous les employés la formation nécessaire sur l'emploi, la manutention, le stockage et l'élimination des substances dangereuses ainsi que sur l'intervention en cas d'urgence.

Le comité mixte d'hygiène et de sécurité

i) au moins la moitié des membres de ce comité doivent représenter les travailleurs; les autres membres représentent l'employeur

ii) ce comité doit se réunir régulièrement, tel que stipulé dans la législation sur l'HST

iii) ce comité doit être coprésidé par un représentant de la direction et un représentant des travailleurs

iv) les représentants des employés sont élus ou choisis par ceux-ci ou par leur syndicat.

Rôle du comité mixte d'hygiène et de sécurité

i) servir d'organe consultatif
ii) identifier les risques et obtenir de l'information
iii) recommander des mesures correctives
iv) aider à résoudre les refus de travailler
v) participer aux enquêtes sur les accidents et aux inspections des lieux de travail

Refus de travailler

Un employé peut refuser de travailler lorsqu'il a des raisons de croire qu'une situation présente du danger pour lui-même ou pour les autres travailleurs.

En pareil cas :

i) l'employé doit informer son superviseur qu'il refuse de travailler et déclarer pourquoi il considère la situation dangereuse
ii) l'employé doit étudier la situation avec son superviseur et un membre du CMHST ou un représentant des travailleurs
iii) l'employé doit reprendre le travail lorsque le problème est réglé
iv) si le problème ne se règle pas, un inspecteur gouvernemental spécialisé en sécurité du travail est appelé
v) le superviseur peut affecter l'employé à une autre tâche acceptable
vi) l'inspecteur fait alors enquête et rend une décision.

2. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

En vigueur dans tous les lieux de travail canadiens, le SIMDUT exige que tous les employés qui travaillent en présence d'une substance dangereuse (produit contrôlé) soient informés des dangers éventuels que présente cette substance et et des précautions recommandées à son égard.

Le SIMDUT prévoit trois façons de fournir cette information

1. Les contenants de tous les produits contrôlés utilisés au travail doivent porter une étiquette SIMDUT.
2. Une fiche technique sur la sécurité des substances (FTSS) et des renseignements sur les dangers que présente chaque produit doivent être facilement accessibles sur les lieux de travail. La FTSS donne un résumé des risques d'atteinte à la santé ou à la sécurité que présente chaque produit.
3. Les travailleurs doivent recevoir une formation qui leur permette de reconnaître les substances chimiques et de travailler sans danger en leur présence.

Le **SYMBOLE DE DANGER** est un élément important de l'étiquette SIMDUT. Ce symbole met l'utilisateur en garde contre le danger particulier que présente un produit donné. Les dommages éventuellement causés par une substance toxique dépendent du degré et de la durée de l'exposition. Une brève exposition à des concentrations élevées peut entraîner une intoxication chimique en quelques heures. Une exposition prolongée à des faibles concentrations d'une substance toxique peut causer une maladie après un certain nombre d'années.

Symboles et catégories de dangers

Catégorie A
Gaz comprimés

Contenu sous haute pression. La bouteille peut exploser ou éclater si on la soumet à la chaleur, si on la laisse tomber ou si on l'endommage.

Catégorie B
Matières inflammables et combustibles

Ces matières peuvent prendre feu lorsqu'elles sont exposées à la chaleur, à des étincelles ou à une flamme. Elles peuvent produire des sauts de flamme.

Catégorie C
Matières comburantes

Ces matières peuvent causer un incendie ou une explosion lorsqu'elles entrent en contact avec du bois, de l'essence ou un autre combustible.

Catégorie D, Division 1
Matières toxiques et infectieuses : effets toxiques immédiats et graves

Substances toxiques. Une seule exposition peut être mortelle ou causer des atteintes graves ou permanentes à la santé.

Catégorie D, Division 2
Matières toxiques et infectieuses : autres effets toxiques

Substances toxiques. Peuvent causer une irritation. L'exposition répétée peut causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres atteintes permanentes.

Catégorie D, Division 3
Matières toxiques et infectieuses : risque biologique

Ces matières peuvent causer des maladies ou des affections graves. Une exposition importante peut entraîner la mort.

Catégorie E
Matières corrosives

Ces matières peuvent causer des brûlures aux yeux, à la peau ou à l'appareil respiratoire.

Catégorie F
Matières dangereusement réactives

Exposées à la lumière, à des vibrations ou à des températures extrêmes, ces matières peuvent réagir violemment et causer une explosion, un incendie, ou des gaz toxiques.

3. Législation santé sécurité aux États-Unis

Aperçu général

Aux États-Unis, la législation sur la santé et la sécurité du travail est communément appelée *OSHAct*. C'est l'*Occupational Safety and Health Administration (OSHA)* qui est responsable de l'administration de l'*OSHAct*.

Cette loi ne s'applique pas aux quatre catégories suivantes de travailleurs :

- les travailleurs autonomes
- les exploitants agricoles qui n'emploient que les membres de leur famille immédiate
- les travailleurs régis par une autre législation
- les fonctionnaires des États et des administrations locales.

Les règlements relatifs à l'OSHA sont publiés sous le Titre 29 du *Code of Federal Regulations* comme suit :

- 29 CFR Part 1910—*Occupational Safety and Health Standards*
- 29 CFR Part 192—*Construction Standards*

Ces normes fixent les limites d'exposition et définissent les méthodes de surveillance des expositions, les méthodes de surveillance médicale et les mesures de protection.

Obligations des employeurs

L'*OSHAct* impose deux grandes obligations aux employeurs:

- fournir un lieu de travail exempt de tout danger capable de causer la mort ou des atteintes physiques graves aux employés;
- se conformer aux normes de santé et de sécurité du travail prescrites par la Loi.

Obligations des employés

Les employés doivent se conformer aux normes, règlements et directives sur l'hygiène et la sécurité du travail applicables à leur conduite et à leurs actions.

Principales dispositions

Voici quelques-unes des principales dispositions de l'*OSHAct*:

- Il faut veiller, dans la mesure du possible, à ce que tous les employés travaillent dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.
- Les employeurs doivent tenir des dossiers exacts sur les expositions aux matières potentiellement toxiques ou aux agents physiques dangereux, et informer leurs employés des résultats de la surveillance.
- Le mécanisme d'inspection doit comporter des visites aux employés pendant les heures de travail ou des entrevues avec les employés.
- Des mécanismes doivent être mis en place pour examiner toute allégation de violation des normes, à la demande de tout employé ou représentant d'employés, pour notifier des citations et pour établir les sanctions pécuniaires à imposer aux employeurs.

Déclaration des dangers

Le but de la norme de l'OSHA sur la déclaration des dangers est de donner aux employés les renseignements et la formation dont ils ont besoin au sujet des risques d'atteinte à la santé occasionnés par les substances chimiques avec lesquelles ils entrent en contact sur les lieux de travail. Cette norme précise que la formation de l'employé doit comprendre :

- une explication des exigences de la norme
- un recensement des opérations mettant en jeu des substances dangereuses sur les lieux de travail
- l'enseignement des méthodes utilisées pour déceler la présence de substances dangereuses sur les lieux de travail
- une évaluation des risques physiques et sanitaires que présentent ces produits chimiques
- des mises en garde contre les dangers des produits chimiques dans les tuyaux non étiquetés

- une description des dangers associés aux travaux d'initiative
- une explication des mesures que peuvent prendre les employés pour se protéger contre les dangers, notamment une description de certaines procédures spécifiques
- une explication du système d'étiquetage
- des instructions sur l'accès aux fiches signalétiques (FTSS) et leur interprétation
- des renseignements sur les listes de matières dangereuses, les FTSS et tout autre document touchant la déclaration des dangers.

Mises en garde et symboles des dangers

Les substances chimiques produites aux États-Unis sont visées par la norme de l'OSHA sur la déclaration des dangers. L'étiquette de chaque contenant doit mettre en garde contre les dangers éventuels que présente le produit, mais l'OSHA n'exige pas que les symboles de danger apparaissent sur l'étiquette. Le symbole du crâne avec deux os croisés peut servir pour identifier les substances très toxiques; celui de la flamme pour les substances inflammables.

8e partie

Sources d'information

Au Canada

1. **Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail**

2. **Ministères ayant des responsabilités importantes en matière d'hygiène et de sécurité du travail**

Aux États-Unis

3. **Organismes fédéraux chargés d'hygiène et de sécurité**

   EPA

   NIOSH

   OSHA

   Bureaux régionaux de l'OSHA

Au Canada

1. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)

Customer Service
Tél. (905) 570-8094
Sans frais 1-800-668-4284 (Canada and US only)
Fax (905) 572-2206
Courriel custserv@ccohs.ca

Inquiries
Tél. (905) 572-4400
Sans frais 1-800-263-8466
Fax (905) 572-4500
Courriel inquiries@ccohs.ca

2. Ministères ayant des responsabilités importantes en matière d'hygiène et de sécurité du travail

Administration fédérale

Développement des ressources humaines Canada
Division générale travail (819) 953-0155
Directorat de l'information sur les lieux de travail
1-800-567-6866
Programme de partenariat ouvrier patronal
1-800-563-5677
Internet http://labour-travail.hrdc-drhc.gc.ca/eng/aboute/html

Alberta

Alberta Labour Workplace Health and Safety
Renseignements généraux (403) 427-8842
Fax (403) 427-5698
Internet http://www.gov.ab.ca/-lab

Colombie-Britannique

Workers' Compensation Board of British Columbia
Renseignements généraux (604) 273-2266
Sans frais en Colombie-Britannique 1-800-661-2112
Fax (604) 279-3151
Internet http://www.web.bc.ca

Manitoba

Ministère du Travail, Division santé sécurité du travail
Renseignements généraux (204) 945-3602
Sans frais au Manitoba 1-800-282-8069
Fax (204) 945-4556
SIMDUT (204) 945-3603
Internet http://www.gov.mb.ca/labour/safety/workl.html

Nouveau-Brunswick

Commission de l'hygiène et de la sécurité au travail et de l'indemnisation du Nouveau-Brunswick
Renseignements généraux (506) 632-2200
Sans frais au N.-B. 1-800-442-9776
Fax (506) 738-4227
Internet http://www.gov.nb.ca/whscc/index.htm

Terre-Neuve

Department of Environment and Labour
Occupational Health and Safety
Renseignements généraux (709) 729-5548
Sans frais à Terre-Neuve 1-800-563-5471
Internet http://www.gov.nf.ca/envlab.htm

Nouvelle-Écosse

Department of Labour, Occupational Health and Safety Division
Renseignements généraux (902) 424-5400
Fax (902) 424-3239
Sans frais en Nouvelle-Écosse 1-800-952-2687
Internet http://www.gov.ns.ca/labr/ohs.htm
Courriel labrohs@gov.ns.ca

Ontario

Ministère du Travail, Direction santé sécurité au travail
Renseignements généraux (416) 326-7770
Sans frais en Ontario 1-800-268-8013
Fax (416) 326-7761
Internet http://www.gov.on.ca

Île-du-Prince-Édouard

Workers' Compensation Board
14 Wexmouth Street
P.O. Box 757
Charlottetown C1A 7L7
Renseignements généraux (902) 368-5680
Fax (902) 368-5705

Québec

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST)
Renseignements généraux (514) 873-7183
Fax (514) 873-7007
Service répertoire toxicologique (514) 873-6374
Internet http://www.csst.qc.ca

Saskatchewan

Department of Labour, Occupational Health and Safety Branch
Renseignements généraux (306) 787-4496
Sans frais en Saskatchewan 1-800-567-7233
Internet http://www.gov.sk.ca/govt/labour

Territoires du Nord-Ouest

Department of Public Works and Services
Renseignements généraux (403) 873-7468
Fax (403) 873-0117
Internet www.gov.nt.ca

Yukon

Workers' Compensation, Health and Safety Board
Renseignements généraux (403) 667-5645
Fax (403) 393-6279
Sans frais au Yukon 1-800-661-0443
Internet http//www.gov.yk.ca/

3. Organismes fédéraux d'hygiène et de sécurité

EPA

401 M ST., SW
Washington, DC 20460 (202) 382-2080

NIOSH

National Institute for Occupational Safety and Health
4676 Columbia Parkway
Cincinnati OH 45226

Diffusion des publications
Renseignements généraux
Tél. (513) 533-8328
Fax (573) 533-8573

Hazards Evaluations and Technical Assistance Branch
Tél. (513) 841-4382
Sans frais aux États-Unis 1-800-356-4674

OSHA

Occupational Safety & Health Administration
200 Constitution Ave., NW
Washington, DC 20210
Tél. (202) 219-8148

OSHA Training Institute
1555 Time Dr.
Des Plaines, IL 60018 (708) 297-4810

Bureaux régionaux de l'OSHA

Region I: Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island, and Vermont US Dept. of Labor—OSHA

JFK Federal Building, Room E340
Boston, MA 02203
Tél.(617) 565-9860
Fax (617) 565-9827

Region II: New Jersey, New York, and Puerto Rico
USA Dept. of Labor—OSHA
201 Varick St., Rm. 670
New York, NY. 10014 (212) 377-2378
Fax (212) 337-2371

Region III: Delaware, District of Columbia, Maryland, Pennsylvania, Virginia and West Virginia
USA Dept. of Labor - OSHA
Gateway Bldg.
3535 Market St., Suite 2100
Philadelphia, PA 19104
Tél. (215) 596-1201
Fax (215) 596-4872

Region IV: Alabama, Florida, Georgia, Kentucky, Mississippi, North Carolina, South Carolina, and Tennessee
USA Dept. of Labor - OSHA
1375 Peachtree St., NE, Suite 587
Atlanta, GA 30367
Tél. (404) 347-3573
Fax (404) 357-0181

Region V: Indiana, Illinois, Michigan, Minnesota, Ohio, and Wisconsin USA Dept. of Labor—OSHA
230 S. Dearborn St., Rm. 3244
Chicago, IL 60604
Tél. (312) 353-2220
Fax (312) 353-7774

Region VI: Arkansas, Louisiana, New Mexico, Oklahoma, and Texas USA Dept. of Labor—OSHA
525 Griffin St., Rm. 602
Dallas, TX 75202
Tél. (214) 767-4731
Fax (214) 767-4137

Region VII: Iowa, Kansas, Missouri, and Nebraska
USA Dept. of Labor—OSHA
City Centre Square
1100 Main St., Suite 800
Kansas City, MO 64105
Tél. (816) 426-5861
Fax (816) 426-2750

Region VIII: Colorado, Montana, North Dakota, South Dakota, Utah, and Wyoming USA Dept. of Labor—OSHA
1999 Broadway, Suite 1690
Denver, CO 80202-5716
Renseignements généraux
Tél. (303) 844-1600
Fax (303) 844-1616

Region IX: American Samoa, Arizona, California, Guam, Hawaii, Nevada, and Trust Territory of the Pacific Islands USA Dept. of Labor—OSHA
71 Stevenson St., 4th Floor
Suite 420
San Francisco, CA 94105
Tél. (415) 744-6670
Fax (415) 744-9990

Region X: Alaska, Idaho, Oregon, and Washington USA Dept. of Labor—OSHA
1111 Third Ave.
Suite 715
Seattle, WA 98101-3212
Tél. (206) 553-5930

Notes

Notes

Notes

Notes

Autres produits sur CD-ROM offerts par le CCHST

Tous les produits sur CD-ROM peuvent être essayés GRATUITEMENT pendant 30 jours

Une collection d'information sur les produits chimiques comprenant :

MSDS* et **FTSS*** *(150 000 fiches techniques sur la sécurité des substances)*
CHEMpendium™
IPCS INCHEM*
RTECS®*
NIOSH Manual of Analytical Methods
***NIOSH Pocket Guide* (on disquette)**
IPCS INTOX

Références à des livres, revues, articles et rapports sur l'HST

NIOSHTIC®*
HSELINE* on CCINFOdisc
TOXLINE® on CCINFOdisc
HST Canada
HST International

Information sur la réglementation

Législation *enviro*SST canadienne* Texte complet, graphiques compris, des lois et règlements de tous les paliers de gouvernement sur la santé, la sécurité et l'environnement. Offert en version nationale ou régionale—National, Ontario, Est canadien ou Ouest canadien.

Législation enviroSST canadienne *plus* Standards
Collection nationale de législation canadienne sur l'HST, comprenant le texte complet des normes qui y sont mentionnées.

The Chemical Advisor® Compilation complète des données sur la réglementation et les recommandations concernant plus de 25 000 produits chimiques

DRHC Direction générale du travail Collection de publications et bases de données du gouvernement fédéral.

Produits sur disquette

Health and Safety Software on diskette Répertoire de logiciels offerts sur le marché.

Noise Levels on diskette Base de données d'information sur les niveaux sonores mesurés dans l'industrie.

**** aussi offerts au service Web***

Autres titres publiés dans cette série

Santé sécurité de l'entretien des terrains Guide format poche à l'intention des entrepreneurs jardiniers ou paysagistes et des travailleurs de pépinière.

Santé sécurité du travail au froid Guide format poche renseignant les gens qui travaillent à l'extérieur sur des aspects de leur santé et de leur sécurité.

Santé sécurité des travailleurs scolaires Guide format poche à l'intention des enseignants, des concierges, des administrateurs et des agents de conseils scolaires.

Santé sécurité des services alimentaires Guide format poche sur tous les aspects de la sécurité touchant les industries de la préparation des aliments et de la restauration.

Santé sécurité des travailleurs d'entrepôt Guide format poche pour les gens qui travaillent dans les entrepôts, salles de stocks ou magasins et dans l'industrie du transport.

Santé sécurité sur la qualité d'air des locaux Guide format poche sur la question de l'air ambiant; explique tout ce que les occupants d'un local doivent savoir pour assurer leur confort et protéger leur santé.

Santé sécurité, Prévention de la violence en milieu de travail Guide format poche; ressource essentielle pour savoir se prémunir contre la violence en milieu de travail.

Santé sécurité du soudage Guide format poche pour aider les travailleurs à reconnaître les risques de maladie et de blessure occasionnés par les travaux de soudage et à savoir comment se protéger.

Pour vous renseigner sur ces titres :
(905) 570-8094 ou **1-800-668-4284**
Fax : (905) 572-2206 Courriel : **custserv@ccohs.ca**
Site web : **http://www.ccohs.ca**

centre national d'hygiène et de sécurité du travail au Canada. Nous donnons en toute impartialité de l'information, des conseils et de la formation sur la prévention des maladies et des lésions professionnelles.

1-800-263-8466
(905) 572-4400
inquiries@ccohs.ca

www.ccohs.ca/oshanswers

Pour vous renseigner sur les produits et services du CCHST :

(905) 570-8094 ou **1-800-668-4284**
Fax : (905) 572-2206 Courriel : custserv@ccohs.ca
Site web: http://www.ccohs.ca/

CCHST

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
135 rue Hunter est, Hamilton Ontario Canada L8N 1M5